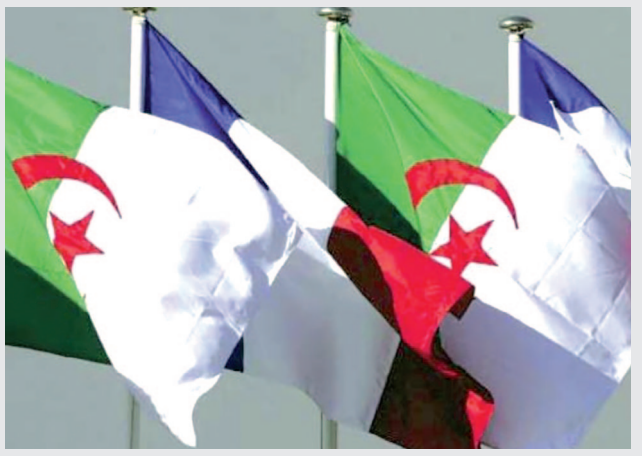


Relations algéro-françaises

LES BONNES INTENTIONS SE HEURTENT À L'INTRANSIGEANCE DES EXTRÉMISTES

Page 16

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8535 - SAMEDI 11 JUILLET 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Le samedi, jour de banque

Entrée en vigueur aujourd'hui

Page 4

ACADÉMIE DE CHERCHELL

UN CRU 2026 D'EXCELLENCE SOUS LE PARRAINAGE DU PRÉSIDENT

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé ce jeudi à l'Académie militaire Houari-Boumediene de Cherchell (Tipasa), la cérémonie annuelle de sortie de promotions. Placé sous le signe de la transmission et de la modernité, ce cru 2026 a été baptisé du nom du défunt Président et moudjahid Liamine Zeroual, illustrant l'excellence et la haute technicité des forces armées algériennes.

Page 3



LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE CRIME ORGANISÉ

L'Algérie appelle à un front mondial

Page 3

CLASSEMENT DE LA BANQUE MONDIALE

L'ALGÉRIE MONTE D'UN CRAN

Page 5

SANTÉ

L'Algérie soigne son partenariat avec le Tchad

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



PRIMEURS

Gare aux résidus de pesticides

FACE à la course aux profits générée par les premiers fruits et légumes récoltés en début de saison, le président de l'Organisation de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a rappelé, hier, à l'ordre les professionnels de la terre. En cause : la présence de résidus chimiques visibles sur des fruits mis en vente. C'est à travers un post publié, hier, sur les réseaux sociaux que le président de l'APOCE a interpellé le monde agricole et les consommateurs. S'appuyant sur le cliché d'une récolte récemment acheminée vers un marché de gros, le défenseur des droits des consommateurs met en garde contre le non-respect des protocoles sanitaires, un phénomène trop souvent dicté par l'appât du gain ou le manque de sensibilisation.

Pour le premier responsable de l'APOCE, le respect du délai avant récolte (DAR) — période obligatoire à observer entre le dernier traitement phytosanitaire et la cueillette — ne doit plus être perçu comme une simple contrainte technique. «C'est un devoir professionnel et éthique qui protège la santé du consommateur et préserve la qualité ainsi que la réputation de la production nationale sur le marché», a souligné Mustapha Zebdi.

Le constat sur le terrain est pourtant sans appel. La photo partagée par l'organisation, provenant directement d'un marché de gros, montre, selon lui, des traces blanches et des dépôts visibles sur les fruits ou les feuilles. Qu'elles soient issues de traitements fongiques ou d'autres produits phytosanitaires, ces substances altèrent non seulement la sécurité et la valeur nutritionnelle des produits, mais exposent surtout la population à des risques sanitaires majeurs, a-t-il alerté.

Par ailleurs, Mustapha Zebdi dit «comprendre parfaitement» l'engouement économique que représentent les premières récoltes de la saison, communément appelées El Fal. Ces fruits précoces, a-t-il précisé, bénéficient systématiquement d'une forte demande et de prix de vente particulièrement élevés.

L'APOCE rappelle, cependant, avec fermeté que la rentabilité ne doit jamais se faire au détriment de la santé publique. Selon la nature des produits phytosanitaires utilisés, les délais de sécurité indispensables à la dégradation des molécules s'étalent généralement de sept à quatorze jours. Un calendrier non négociable.

«L'agriculteur professionnel est celui qui sait concilier rentabilité économique et responsabilité sanitaire, en faisant de la qualité de ses produits et de la confiance des consommateurs son véritable capital», a-t-il affirmé.

En conclusion, Mustapha Zebdi lance un appel pressant à une prise de conscience collective afin de barrer la route à ces pratiques, souvent liées à un manque de formation ou à de la négligence.

K. A.

COOPÉRATION SANITAIRE

L'Algérie soigne son partenariat avec le Tchad

Surveillance épidémiologique, greffes rénales et hépatiques, cardiologie, santé numérique... L'Algérie multiplie les initiatives pour accompagner le Tchad dans la modernisation de son système de santé et affirmer ses ambitions de leadership sanitaire en Afrique.

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a affirmé, jeudi dernier, que «l'Algérie est disposée à partager son expertise avec la République du Tchad, notamment dans le domaine de la surveillance épidémiologique», et ce à l'issue d'une réunion de haut niveau avec son homologue tchadien, Abdelmadjid Abderahim Mahamat, consacrée à l'élaboration d'une feuille de route visant à concrétiser les projets communs. Cette déclaration est intervenue lors d'une réunion par visioconférence coprésidée par les deux ministres, en présence des cadres des deux départements. Les échanges ont permis de définir les contours d'une nouvelle feuille de route destinée à donner un nouvel élan au partenariat sanitaire entre Alger et N'Djamena.

A cette occasion, Mohamed Seddik Aït Messaoudène a également mis en avant «l'expérience de l'Algérie en matière de prévention et de lutte contre les maladies», soulignant que cette expertise est de nature à contribuer au renforcement des capacités du système de santé tchadien, notamment dans les domaines de la veille sanitaire et de la gestion des risques épidémiques.

Les deux délégations ont examiné les modalités de relance des actions prévues par l'accord de coopération liant les



deux pays. Le ministère a précisé que la feuille de route s'articulera autour de plusieurs axes prioritaires, parmi lesquels figurent la formation des ressources humaines, le transfert d'expertise, le développement de la prévention, la numérisation du secteur de la santé ainsi que l'amélioration de la gestion des établissements hospitaliers. Ces orientations traduisent, selon la même source, «la volonté commune de hisser le partenariat sanitaire entre les deux pays et d'améliorer la qualité des services de santé».

Une large place a également été accordée à la formation des cadres de santé tchadiens. Les deux parties ont convenu de développer des programmes de formation initiale et continue, tout en renforçant les échanges d'expertise dans plusieurs spécialités médicales stratégiques, notamment la cardiologie, la néphrologie, la gynécologie-obstétrique et l'addictologie.

Les discussions ont également porté sur le transfert de l'expérience algérienne en matière de transplantation rénale et hépatique, un domaine dans lequel l'Algérie poursuit le développement de ses compétences et de ses infrastructures spécialisées.

Par ailleurs, Mohamed Seddik Aït Messaoudène a insisté sur l'importance de renforcer la coopération dans le domaine de la santé numérique. Il a plaidé pour le développement de plates-formes numériques, le partage des expériences en matière de gestion des systèmes de santé, notamment dans l'approvisionnement en médicaments et la gestion des stocks, ainsi que pour la mise en place de programmes de jumelage entre les établissements hospitaliers des deux pays. Le ministre a également appelé à intensifier les échanges de visites entre les responsables et les cadres des deux secteurs afin d'assurer un suivi régulier des projets de coopération et d'en garantir une mise en œuvre efficace.

Il convient de rappeler qu'en ouverture de la réunion, les deux ministres ont salué «la solidité des relations fraternelles unissant l'Algérie et le Tchad», réaffirmant «la volonté des dirigeants des deux pays de poursuivre le renforcement de la coopération bilatérale et de la hisser au niveau des aspirations communes», la santé étant identifiée comme l'un des principaux moteurs de ce partenariat.

Au terme de cette rencontre, les deux parties ont convenu de poursuivre les réunions bilatérales périodiques, de renforcer les mécanismes de coordination entre les deux ministères et d'assurer un suivi régulier des différents programmes, afin d'inscrire durablement le partenariat sanitaire algéro-tchadien dans une dynamique de coopération consolidée.

Sihem Bounabi

MALADIES IMMUNITAIRES

Un défi sanitaire croissant

A L'OCCASION de l'ouverture du 14e Congrès national d'immunologie, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a tracé les grandes lignes des priorités du secteur, mettant l'accent sur la modernisation du diagnostic, le développement de la recherche et la prise en charge des maladies immunitaires. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, un communiqué du ministère. Dans une allocution lue en son nom par son chef de cabinet, Hadj Mati Khalil Reda, le ministre a affirmé mercredi, à Alger, que ce congrès s'inscrit pleinement dans la stratégie de soutien à la recherche scientifique médicale et de promotion de la formation continue. Selon le premier responsable du secteur, le renforcement des échanges d'expertises entre les différents acteurs de la santé demeure un levier indispensable pour faire progresser les sciences médicales et améliorer la qualité de la prise en charge des patients.

Mohamed Seddik Aït Messaoudène a précisé que ce rendez-vous scientifique constitue un espace d'échange majeur autour des dernières avancées en immunologie. Il a notamment attiré l'attention sur la progression des maladies auto-immunes et des déficits immunitaires, désormais considérés comme un «défi sanitaire croissant». Pour y faire face, le ministre préconise une accélération du développement des moyens de diagnostic et des protocoles thérapeutiques. Le ministre a insisté sur la nécessité de s'aligner sur les avancées scientifiques mondiales. À cet effet, il a appelé à l'adoption des techniques de diagnostic de pointe dans les laboratoires nationaux, citant notamment le recours aux biomarqueurs, la généralisation de la cytométrie en flux ainsi que l'utilisation des technologies de la biologie moléculaire.

L'objectif de cette modernisation est de garantir des diagnostics plus précis et plus rapides, ouvrant ainsi la voie au développement d'une médecine personnalisée, adaptée au profil de chaque patient. Sur le plan clinique, le ministre a mis en exergue les récentes avancées thérapeutiques, en particulier les traitements biologiques et les thérapies ciblées. Il a appelé les participants à œuvrer à l'unification des pratiques médicales et à formuler des recommandations scientifiques claires afin d'harmoniser et d'améliorer la prise en charge des malades dans l'ensemble des établissements de santé du pays.

Le Pr Mohamed Seddik Aït Messaoudène a également défendu une approche multidisciplinaire, estimant que le décloisonnement des différentes spécialités médicales constitue la clé d'un travail d'équipe efficace et d'une médecine plus performante. Il a, en outre, réaffirmé l'engagement de son département à faire de la recherche scientifique, du développement des compétences nationales et de l'innovation les piliers de la modernisation du système de santé face aux défis actuels et futurs.

Dans cette optique, il a salué les initiatives visant à élargir la coopération scientifique aux niveaux arabe et régional. Le ministre a ainsi encouragé la mise en place de projets de recherche communs et l'intensification des échanges entre les centres hospitalo-universitaires (CHU) et les laboratoires de recherche, afin de consolider la place de l'Algérie dans ce domaine.

En conclusion, le ministre de la Santé a exprimé le souhait que les travaux de ce 14e Congrès national d'immunologie débouchent sur des recommandations scientifiques et pratiques concrètes. Celles-ci devront constituer de véritables outils d'aide à la décision pour orienter les politiques de santé publique, renforcer les programmes de prévention, améliorer le diagnostic précoce et rehausser le niveau de la formation médicale continue.

Khalil Aouir

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE CRIME ORGANISÉ

L'Algérie appelle à un front mondial

Unir les forces face aux menaces du terrorisme et de la criminalité transnationale, qui ignorent les frontières, c'est le plaidoyer porté, avant-hier, par le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, depuis le siège des Nations unies à New York, où se sont réunis les chefs de police de dizaines de pays à l'occasion de la cinquième édition du Sommet des chefs de police des Nations unies (UNCOPS 2026).



Ali Badaoui a d'emblée déclaré que «le monde est confronté à des défis sécuritaires de plus en plus complexes», devant les représentants des services de police réunis au siège des Nations unies. Il a expliqué que les crises régionales, les conflits armés et les profondes mutations géopolitiques favorisent aujourd'hui le développement d'une criminalité transnationale organisée, toujours plus mobile, plus structurée et plus difficile à combattre. Il a ainsi souligné que les réponses traditionnelles ne suffisent plus, soutenant que «seule une coopération internationale plus étroite permettra d'anticiper des menaces qui gagnent en sophistication et dont les ramifications dépassent largement les frontières nationales».

Le directeur général de la DGSN a particulièrement attiré l'attention sur les liens de plus en plus étroits entre les organisations criminelles et les groupes terroristes. Le trafic de stupéfiants, la circulation illicite d'armes, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et d'autres formes de criminalité organisée constituent, selon lui, «autant de sources de financement et de soutien logistique qui renforcent les capacités de nuisance des réseaux terroristes».

Face à cette évolution, Ali Badaoui a estimé qu'il est désormais indispensable d'»intensifier les efforts internationaux» afin de bâtir une réponse collective à la hauteur des défis actuels. Il a rappelé que la sécurité est devenue un enjeu partagé et qu'aucun Etat, aussi performant soit-il, ne peut agir seul contre des réseaux opérant simultanément sur plusieurs continents.

Le directeur général de la Sûreté nationale a ainsi plaidé pour «un renforcement de la coopération policière internationale» afin de garantir une meilleure protection des citoyens, de préserver les institutions et de consolider l'ordre public. Il a soutenu que «la lutte contre ces phénomènes passe nécessairement par une coopération permanente entre les services de police, fondée sur la confiance, la réactivité et le partage de l'information». Dans cette perspective, Ali Badaoui a appelé à renforcer la coordination opérationnelle avec les Nations unies, Interpol ainsi qu'avec les mécanismes régionaux de coopération, notamment Afripol. Il a souligné l'importance d'améliorer les échanges de renseignements criminels, de développer les mécanismes d'alerte rapide et de favoriser un partage plus soutenu des expertises et des expériences de terrain. Le chef de la DGSN a également plaidé pour l'élargissement des domaines de coopération internationale, estimant qu'»il convient d'étendre cette coopération à la lutte contre le blanchiment d'argent, ainsi qu'au traçage, à la saisie et au recouvrement des avoirs criminels», considérant que l'assèchement des ressources financières constitue l'un des moyens les plus efficaces pour fragiliser durablement les organisations criminelles. Dans le même esprit, il a appelé à renforcer les programmes conjoints de formation et de perfectionnement des forces de police afin de permettre aux enquêteurs et aux unités spécialisées de s'adapter à l'évolution constante des modes opératoires des groupes criminels et terroristes.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SÉCURITAIRES AFRICAINES

Par ailleurs, le chef de la police nationale a mis en avant l'engagement de l'Algérie en faveur du développement des capacités sécuritaires du continent africain. Il a rappelé que le pays accueille régulièrement des sessions de formation spécialisées au profit des services de police africains dans des domaines particulièrement sensibles, tels que la lutte contre la cybercriminalité, le trafic de stupéfiants, la police scientifique, les techniques modernes d'investigation ou encore la gestion des crises. Soulignant que «ces initiatives contribuent à améliorer la préparation des services de sécurité africains face aux nouvelles menaces», il a rappelé que le partage des compétences constitue aujourd'hui un levier essentiel pour renforcer la sécurité collective et prévenir l'émergence de nouvelles formes de criminalité.

Le directeur général de la DGSN a également mis en avant la qualité du partenariat entre l'Algérie et les Nations unies dans le domaine de la formation. Revenant sur les actions menées cette année, il a rappelé qu'une session conjointe avait été organisée, en mai dernier, au profit des éléments de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, consacrée «au rôle des opérations de maintien de la paix des Nations unies». Ali Badaoui a également annoncé «l'organisation de nouvelles sessions de formation de formateurs», avec la participation de représentants des Etats membres.

Il a ajouté que «des opérations de sélection et d'évaluation, encadrées par des experts des Nations unies, seront organisées au cours du dernier trimestre de l'année», dans le cadre du renforcement de la contribution de l'Algérie aux opérations internationales de maintien de la paix.

Par cette intervention devant les responsables des services de police du monde entier, l'Algérie a réaffirmé sa vision d'une sécurité fondée sur la coopération, le partage des expertises et la solidarité entre les Etats. Alger entend ainsi poursuivre son engagement au sein des mécanismes multilatéraux et renforcer sa contribution aux efforts internationaux, avec pour objectif de préserver la paix, la stabilité et la sécurité collective.

Sihem Bounabi

TEBBOUNE PRÉSIDE LA SORTIE DES PROMOTIONS DE CHERCHELL

La relève militaire à l'heure des nouveaux défis



LE PRÉSIDENT de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, avant-hier à l'Académie militaire Houari-Boumediene de Cherchell, dans la wilaya de Tipasa, la cérémonie de sortie des promotions de l'année 2026. Les promotions de cette année ont été baptisées du nom de l'ancien président de la République, Liamine Zeroual, décédé en mars dernier à l'âge de 84 ans. La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du gouvernement, ainsi que de cadres et d'officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire (ANP).

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée Saïd Chanegriha, a prononcé, à cette occasion, une allocution lors de la cérémonie de remise des diplômes.

Dans son intervention, il a notamment rendu hommage aux personnels de l'ANP. «Les cérémonies de remise des diplômes de l'Académie coïncident avec les célébrations marquant la Fête de l'indépendance et le recouvrement de la souveraineté nationale», a souligné Saïd Chanegriha. Pour lui, cette coïncidence «reflète notre engagement indéfectible à perpétuer l'héritage de notre histoire nationale, riche en épopées et en actes d'héroïsme, et à puiser dans ce moral élevé qui nous confère, au sein de l'Armée nationale populaire, la force de poursuivre notre parcours triomphal, en suivant les traces de nos valeureux prédécesseurs de l'Armée de libération nationale, qui ont ouvert la voie de la liberté et de l'indépendance au prix du sacrifice de leurs corps».

Il a ajouté : «Marchant sur les traces de nos nobles aïeux, les personnels de l'Armée nationale populaire, sous la direction éclairée du président de la République, poursuivent leur parcours triomphal.» Saïd Chanegriha a affirmé que ces derniers «n'ont rien ménagé, allant jusqu'au sacrifice suprême» pour préserver «l'Etat, son régime républicain et son caractère démocratique». Le général d'armée a souligné que les personnels de l'ANP ont, «au prix d'immenses sacrifices, réussi à vaincre le terrorisme barbare, à éradiquer son idéologie étrangère et à faire échec à son dessein obscurantiste».

Un projet, a-t-il poursuivi, «qui aurait pu anéantir les fondements mêmes de l'Etat national sans la volonté résolue de notre vaillante armée et de nos courageux services de sécurité».

La cérémonie a été marquée par une démonstration de force, avec l'exécution de parades et de simulations de combat par les unités des forces terrestres, aériennes et navales, illustrant le haut niveau de préparation, de précision et de professionnalisme des effectifs de l'Armée nationale populaire.

Plusieurs démonstrations de sports de combat ont également été présentées. Les invités ont assisté à un exercice exécuté par un détachement mixte d'élèves de l'Académie militaire de Cherchell, ainsi qu'à des démonstrations aériennes réalisées par des formations d'avions de chasse et d'hélicoptères de combat, à un exercice de ravitaillement en vol et à des exhibitions de saut en parachute. Au large, les forces navales ont exécuté un exercice consistant en la recherche et l'interception d'un navire suspect dans le cadre d'une opération d'interdiction maritime.

Pour rappel, la veille, le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée Saïd Chanegriha, avait effectué une visite à l'Académie, au cours de laquelle il avait insisté sur la maîtrise des outils de la guerre moderne, notamment les drones, l'intelligence artificielle et la cyberdéfense.

Hachemi B.

OUVERTURE DES BANQUES SAMEDI

Entrée en vigueur à partir d'aujourd'hui

LES BANQUES ont annoncé l'ouverture de leurs agences à travers le territoire national chaque samedi, dans le cadre d'un système de permanence, afin de faciliter l'accès aux services financiers pour les citoyens. Cette nouvelle organisation sera effective à partir de demain, dans le cadre des efforts visant à améliorer l'inclusion financière des citoyens et à fluidifier l'accomplissement de leurs transactions et démarches au niveau des établissements et structures bancaires.
Ainsi, plusieurs banques, à l'instar du Crédit populaire d'Algérie (CPA), de la Banque nationale d'Algérie (BNA), de la Banque de développement local (BDL) et de la Cnep-Banque, ont annoncé l'ouverture de leurs agences à compter de ce samedi, entre 9h et 12h (entre 7h et 10h dans les wilayas du Sud), réitérant leur engagement à améliorer l'accueil et à faciliter l'accès aux prestations bancaires. L'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) a récemment appelé les banques à la nécessité de prendre toutes les dispositions organisationnelles requises pour assurer la continuité et la qualité des prestations offertes à la clientèle.

S. N.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DE TRAVAIL

Délégation de pouvoirs aux guichets uniques

LES PREMIERS arrêtés ministériels portant délégation de pouvoirs aux représentants de l'administration publique exerçant au niveau des guichets uniques de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) ont été publiés au Journal officiel n°48, a indiqué l'Agence dans un communiqué.
Cette mesure, prise en application des dispositions de l'article 22 du décret exécutif 26-153 du 14 avril 2026 portant réorganisation de l'AAPI, vise à simplifier les procédures administratives et à accélérer la concrétisation des projets d'investissement, et concernera, dans un premier temps, les secteurs de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ainsi que du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. En vertu de l'arrêté du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, les responsables des services représentants l'administration chargée de l'urbanisme au niveau des guichets uniques de l'AAPI sont désormais habilités à signer et à délivrer les permis de construire et les certificats de conformité, ainsi qu'à octroyer divers documents relatifs à l'urbanisme pour les projets d'investissement relevant de cette Agence.
De même, l'arrêté du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale confère aux représentants de l'administration chargée de l'emploi au niveau des guichets uniques de l'AAPI, le pouvoir de signer et de délivrer les permis de travail et les autorisations préalables y afférentes, ainsi que tout autre document ou autorisation nécessaires aux projets d'investissements.
La publication des arrêtés portant délégation de pouvoir devrait se poursuivre pour les autres secteurs ministériels représentés au niveau des guichets uniques, afin de renforcer l'efficacité de ce mécanisme dans l'accompagnement des investisseurs et l'amélioration du climat des investissements.

M. B.

ALGÉRIE – SLOVÉNIE

Nouvelle dynamique de coopération en vue

L'Algérie et la Slovénie entendent insuffler une nouvelle dynamique à leur coopération économique. C'est dans cette optique que le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a reçu l'ambassadrice de Slovénie en Algérie, Urška Kramberger Mendek, pour un échange sur les moyens de développer les investissements bilatéraux, d'encourager les partenariats entre les opérateurs économiques et de valoriser les opportunités offertes par les marchés des deux pays.



Les échanges ont notamment porté sur les moyens de développer la coopération entre l'AAPI et l'agence slovène de développement des entreprises, Spirit Slovenia. Les deux parties souhaitent intensifier les échanges d'expériences et de bonnes pratiques en matière de promotion de l'investissement, d'accompagnement des investisseurs et de partage d'informations sur les opportunités d'affaires offertes en Algérie et en Slovénie, selon un communiqué de l'Agence.
À cette occasion, Rekkache a présenté les atouts du climat de l'investissement en Algérie ainsi que les principales opportunités offertes aux investisseurs étrangers. Il a notamment invité les opérateurs économiques slovènes à s'intéresser aux secteurs de l'industrie pharmaceutique, des énergies renouvelables, de l'emballage et du conditionnement des produits alimentaires et pharmaceutiques, des cultures stratégiques comme le soja, le maïs et le coton, mais aussi des industries mécaniques, de la sous-traitance ainsi que de la fabrication de plastiques et de polymères. La rencontre a également permis d'évoquer les perspectives de consolidation des relations économiques bilatérales à travers la participation d'entreprises algériennes au prochain salon économique qui sera organisé en Slovénie. Les deux parties ont, en outre, examiné la possibilité d'organiser un forum d'affaires réunissant des opérateurs économiques des deux pays afin de favoriser les partenariats et les investissements. Les relations économiques et d'investissement entre l'Algérie et la Slovénie connaissent une dynamique de plus en plus soutenue. Cette évolution s'inscrit dans la volonté des hautes autorités des deux pays de diversifier et d'approfondir leur coopération économique, notamment suite à la visite d'État du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Slovénie en mai 2025. Au-delà des opportunités identifiées dans l'agriculture stratégique, ainsi que dans l'industrie manufacturière et lourde à travers la sous-traitance mécanique, plusieurs secteurs à forte valeur ajoutée sont aujourd'hui au cœur de ce partenariat.
Dans le domaine de la transition énergétique, les deux pays s'appuient sur une coopération déjà établie dans le gaz naturel, notamment grâce à l'accord conclu entre Sonatrach et Geoplin, tout en explorant de nouvelles perspectives dans les énergies renouvelables. Les technologies de pointe figurent également parmi les axes prioritaires de cette coopération. L'Algérie et la Slovénie renforcent leurs échanges dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la robotique et du calcul intensif, comme en témoignent les visites effectuées par des start-up algériennes auprès d'infrastructures slovènes de référence, à l'image du supercalculateur HPC Vega. Le secteur de la santé offre lui aussi des perspectives prometteuses, avec un intérêt particulier pour le développement de l'industrie pharmaceutique et des biotechnologies considérés comme des domaines stratégiques pour les investissements bilatéraux.

Rim Boukhari

TRANSITION NUMÉRIQUE

Ooredoo décrypte les enjeux de l'économie mondiale pour les journalistes

À L'ÈRE de la mondialisation technologique, comprendre les rouages de la numérisation est devenu un impératif pour les professionnels des médias. Fidèle à sa mission de partage du savoir, l'opérateur technologique Ooredoo a réuni les journalistes pour la 86ème session de son Club de Presse. Animée par l'expert international Abderrahmane Hadef, cette rencontre a permis de dresser une cartographie claire des transformations économiques mondiales et de mettre en lumière les opportunités stratégiques qui s'offrent à l'Algérie à l'horizon 2030. C'est M. Hadef, ingénieur en informatique, titulaire d'un Executive MBA et expert international chevronné en développement économique, qui a mené les débats. Fort de ses 28 ans d'expérience, le conférencier a su vulgariser avec pédagogie les mutations profondes qui redessinent la scène économique globale.
M. Hadef a démontré que le numérique n'est plus un simple outil sectoriel, mais le véritable pilier de la souveraineté économique, de la compétitivité et de l'innovation moderne. En transposant ces constats au contexte national, l'expert a insisté sur l'aspect hautement stratégique de cette transition pour l'Algérie. Selon lui, accélérer la transformation numérique constitue le levier idéal pour diversifier l'économie nationale hors hydrocarbures, garantir l'indépendance technologique du pays et stimuler l'émergence de nouvelles sources de croissance à forte valeur ajoutée.
De l'intelligence artificielle à la technologie 5G, en passant par les nouveaux modèles de création de valeur et les ambitions nationales à l'horizon 2030, aucun sujet n'a été éludé lors d'un débat particulièrement riche avec les professionnels des médias.

MEDIA STAR 2026 : PROLONGATION DES DÉLAIS POUR LES JOURNALISTES

En ouverture de la session, M. Ramdane Djezairi, Directeur des Affaires Corporatives, Relations Presse et de la RSE chez Ooredoo, a partagé une annonce importante avec l'assistance. Les délais de participation à la 19ème édition du prestigieux concours Media Star sont officiellement prolongés jusqu'au 31 août 2026. Cette année, le concours explore précisément l'impact de l'intelligence artificielle et de la technologie 5G sur les transformations socio-économiques en Algérie. Cette extension de calendrier vise à accorder plus de marge de manœuvre aux journalistes pour peaufiner, publier ou diffuser leurs travaux dans leurs supports respectifs.
En marge de la formation, Ooredoo a joint la pratique à la théorie en ouvrant les portes de son tout nouveau ICT Solutions Center, implanté au sein même de son siège. Ce hub technologique de dernière génération est entièrement dédié à l'accompagnement des entreprises dans leur transformation digitale.
Durant la visite, les journalistes ont pu découvrir les solutions d'avant-garde développées par ce centre d'excellence, concrétisant l'engagement terrain de Ooredoo en tant que partenaire majeur de la transition numérique des organisations algériennes.
Par cette initiative, l'opérateur réaffirme son positionnement d'entreprise citoyenne, engagée de manière pérenne dans la promotion de la culture numérique et le renforcement des compétences des médias nationaux face aux défis de demain.

M. B.

CLASSEMENT DE LA BANQUE MONDIALE

L'Algérie parmi les pays à revenu intermédiaire supérieur

Pour la troisième année consécutive, l'Algérie est classée parmi la catégorie des pays à revenu intermédiaire supérieur. Un résultat qui reflète les avancées réalisées par le pays ces dernières années en termes de croissance, d'investissement public, mais aussi dans le domaine de la bonne gouvernance des finances publiques. C'est ce qui ressort du dernier classement établi par le Groupe de la Banque mondiale (BM).



Dans son rapport, l'institution financière internationale indique que cette classification est basée sur l'analyse du revenu national brut (RNB) par habitant effectuée pour 218 économies pour l'exercice 2025.

L'Algérie se positionne ainsi parmi huit pays africains dans la catégorie supérieure des pays à revenu intermédiaire. Avec un revenu national brut par habitant s'élevant à 5 850 dollars l'année dernière (contre 5 370 dollars en 2024), l'Algérie et la Libye, malgré une certaine instabilité dans ce pays, sont les seuls pays d'Afrique du Nord à figurer dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire supérieur.

C'est en 2024 que l'Algérie est passée au titre de cette catégorie de classification de «à revenu intermédiaire de la tranche inférieure» à pays «à revenu intermédiaire de la tranche supérieure».

Le ministère des Finances avait alors précisé que ce réalignement traduit la prise en compte non seulement de l'opération de rebasage du Produit intérieur brut (PIB) par une révision à la hausse du niveau du PIB, mais aussi d'autres facteurs tels que les résultats enregistrés ces dernières années en matière de croissance, dans l'élargissement de l'investissement public et la consolidation des secteurs économiques productifs, ainsi que le renforcement de la bonne gouvernance des finances publiques.

La BM définit les économies à faible revenu comme celles dont le revenu national brut par habitant est égal ou inférieur à 1 175 dollars en 2026, les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont celles dont le RNB par habitant se situe entre 1 176 et 4 635 dollars, tandis que les économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure sont celles dont le RNB par habitant se situe entre 4 496 et 13 935 dollars. Les économies dont le RNB par habitant dépasse ce seuil sont classées dans la catégorie des économies à revenu élevé.

L'Algérie continue ainsi sa trajectoire d'une économie qui avance, comme l'attestent les différents rapports des institutions financières internationales.

La semaine dernière, ce constat a été confirmé par le Fonds monétaire international (FMI) qui, à l'issue de sa mission menée à Alger dans le cadre des consultations de 2026, a mis en avant la robustesse de la croissance, le maintien de perspectives positives à court terme, ainsi que les efforts engagés pour diversifier l'économie et renforcer ses équilibres.

L'institution de Bretton Woods a en effet salué les efforts de diversification déployés par l'Algérie, notamment dans les secteurs minier et agricole, tout en l'encourageant à poursuivre les réformes visant à renforcer la compétitivité et l'investissement privé. Le retrait de l'Algérie de la liste grise du GAFI a également été salué par le FMI, la qualifiant de réalisation importante, reflétant une forte volonté, tout en saluant également la poursuite des efforts de réforme.

Lilia A. A.

BOURSE D'ALGER

Deux nouvelles sociétés font leur entrée

LA DYNAMIQUE de la Bourse d'Alger se poursuit. L'introduction annoncée de la Filiale publique «CRAPC Expertise», relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de la société AYRADE, spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), confirme cette tendance. Le nombre de sociétés cotées en Bourse est désormais porté à dix.

L'introduction officielle de ces sociétés à la Bourse des valeurs mobilières d'Alger est prévue pour les 14 et 15 juillet. C'est ce qu'a annoncé jeudi le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouzenada, qui s'est exprimé lors d'une conférence de presse organisée par la Cosob pour présenter les résultats et les modalités des deux opérations d'augmentation de capital de ces deux sociétés.

Soulignant que les opérations de souscription se sont déroulées «dans de bonnes conditions et dans les délais impartis», M. Bouzenada a précisé que les souscriptions avaient dépassé le nombre d'actions offertes de 4,55 % pour CRAPC et de 38,4 % pour AYRADE.

Avec ces deux nouvelles introductions, la Bourse d'Alger comptera désormais dix sociétés cotées. Les huit sociétés déjà présentes sont : Alliance Assurances, Biopharm, El Aurassi, Saidal, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de développement local (BDL), ainsi que la PME AOM Invest, spécialisée dans les investissements financiers, et la start-up Moustachir.

Le directeur des intermédiaires de marché à la Cosob, Rachid Mahmoudi, a indiqué que la souscription aux actions de «CRAPC Expertise» était réservée exclusivement aux filiales des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST), des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), des universités, des centres de recherche, des écoles supérieures ainsi qu'à leurs filiales économiques.

Cette opération a enregistré une demande portant sur 40 776 actions, contre 39 000 actions offertes, soit un excédent de 1 766 actions. Le montant proposé s'élevait à 62,4 millions de dinars, tandis que les souscriptions ont atteint 65,24 millions de dinars, représentant un excédent de 2,84 millions de dinars. Par wilaya, Alger est arrivée en tête avec 60,74 % des souscriptions, suivie de Constantine (13,51 %) et d'Oum El Bouaghi (5,68 %).

Concernant AYRADE, active dans les technologies de l'information, l'ingénierie logicielle et le développement des services numériques, le directeur des études à la Cosob, Salmane Souidi, a indiqué que 1.250.000 actions avaient été proposées à la souscription.

Le montant total des souscriptions a atteint 1,38 milliard de dinars, tandis que la demande a porté sur 1.729.993 actions, soit un taux de souscription de 138,4 %. Les opérations ont concerné 53 wilayas.

Dans une déclaration à la presse, le président-directeur général d'AYRADE, Mohamed Lamine Belbachir, a estimé que l'introduction de son entreprise en Bourse est le fruit des efforts conjoints des différents acteurs du secteur et contribuera à insuffler une nouvelle dynamique à cette société créée en 2009.

Il a ajouté que cette opération est susceptible d'encourager d'autres entreprises similaires à accéder au marché financier, saluant le rôle du guichet unique du marché financier, qui a, selon lui, largement contribué à simplifier les procédures, notamment celles liées aux mécanismes et aux conditions d'introduction en Bourse, dans la perspective de développer le marché financier national.

De son côté, la cheffe du département de l'ingénierie juridique et financière de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche scientifique et du développement technologique, sponsor de l'opération sur le marché financier, Zahra Yahia, a estimé que l'introduction de la filiale du Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC) constitue une étape importante pour la valorisation des résultats de la recherche scientifique et le soutien de la dynamique économique que connaît le pays.

Hamid B.

WSIS FORUM 2026

Algérie Télécom décroche une distinction internationale

L'ALGÉRIE a décroché une nouvelle reconnaissance internationale dans le domaine du numérique. A l'occasion du Forum du Sommet mondial sur la société de l'information (WSIS Forum 2026), organisé à Genève (Suisse), Algérie Télécom a été récompensée pour son projet «L'intelligence artificielle au service de l'inclusion numérique» (AI for Digital Inclusion), conçu par Hachemi Ibrahim Abdelhak. La distinction a été remise lors d'une cérémonie à laquelle était également présent le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki. Le projet s'est démarqué parmi 1 595 candidatures provenant de 122 pays, illustrant ainsi la compétitivité des initiatives algériennes sur la scène internationale. Sélectionné dans la catégorie «Infrastructures des technologies de l'information et de la communication», le projet a reçu un certificat de reconnaissance de l'Union internationale des télécommunications (UIT) en récompense de sa contribution à la transformation numérique et à la réalisation des Objectifs de développement durable. Cette distinction, décernée à l'occasion de ce forum qui s'est déroulé du 6 au 10 juillet 2026, confirme la montée en puissance de l'Algérie dans le domaine de l'innovation numérique et met en lumière les efforts engagés pour mobiliser les technologies de l'intelligence artificielle au service de l'inclusion numérique et du développement des infrastructures technologiques. Par ailleurs, en marge de ce rendez-vous international, le ministre de la Poste et des Télécommunications a participé, à la tête d'une importante délégation algérienne, au «Dialogue mondial sur la gouvernance de l'intelligence artificielle», organisé sous l'égide des Nations unies à Genève, avec la participation de plus d'une centaine de pays. Ce premier dialogue mondial consacré à la gouvernance de l'IA a porté sur plusieurs enjeux majeurs, notamment l'élaboration d'un cadre international de gouvernance, la réduction de la fracture numérique, le renforcement de la coopération internationale, la promotion d'une utilisation responsable et éthique de l'intelligence artificielle, ainsi que le transfert de technologies, le renforcement des capacités et le développement des infrastructures numériques au profit des pays en développement.

Dans son intervention lors des travaux du forum, M. Zerrouki a souligné que l'intelligence artificielle est désormais un enjeu de développement et de souveraineté, bien au-delà de sa dimension technologique. Il a plaidé pour une gouvernance inclusive et équitable, permettant aux pays en développement de participer pleinement à la conception, au développement et à la gouvernance des systèmes d'IA, plutôt que d'en être de simples utilisateurs.

Le ministre a également appelé à traduire les principes en actions concrètes à travers le renforcement des capacités, le transfert de technologies et le partage des connaissances. La participation de l'Algérie à ce dialogue international s'inscrit dans sa volonté de contribuer à l'émergence d'une gouvernance mondiale équilibrée de l'intelligence artificielle, au service du développement durable, du respect de la souveraineté des Etats et des intérêts communs de la communauté internationale.

Rim Boukhari

PREMIÈRE HISTORIQUE À L'UNIVERSITÉ ALGER 3

Plus de 500 diplômés en anglais

C'EST une première dans l'enseignement supérieur algérien. Les premières promotions ayant suivi un cursus entièrement dispensé en langue anglaise ont reçu leur diplôme, jeudi, à l'Université Alger 3. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, à la Faculté des sciences de l'information et de la communication (FSIC), la cérémonie de remise des diplômes de ces premières promotions.

Le recteur de l'Université Alger 3, le Pr Khaled Rouaski, a salué « un moment historique » pour son établissement. Il a tenu à remercier le ministre pour son engagement personnel en faveur de cette réforme, qui s'inscrit dans la stratégie nationale visant à renforcer la place de l'anglais dans le système universitaire, à accompagner l'ouverture de l'université sur le monde et à former des diplômés capables d'évoluer dans un environnement scientifique, technologique et économique de plus en plus internationalisé.

Le recteur a précisé que cette première expérience se concrétise par la sortie de plus de 500 diplômés issus de plusieurs spécialités, traduisant la volonté de l'université d'aligner ses formations sur les standards internationaux.

« Parmi eux figurent plus de 90 journalistes qui rejoindront les différents médias du pays en qualité de journalistes anglophones. D'autres diplômés sont spécialisés en fintech, en sciences politiques ou encore en entraînement sportif. Ils représentent une nouvelle génération de compétences scientifiques, académiques et professionnelles, appelée à renforcer le marché national de l'emploi, mais aussi à s'imposer sur le marché international », a-t-il affirmé.

Le Pr Rouaski a souligné que ces diplômés incarnent une nouvelle vision de l'université algérienne, fondée sur l'excellence, l'ouverture et la maîtrise des langues étrangères.

Il a assuré qu'« ils seront les meilleurs ambassadeurs de l'Algérie et du savoir-faire de nos universités, aussi bien au niveau national qu'à l'international ».

Le recteur a également rendu hommage à l'ensemble de la communauté universitaire qui a accompagné ce projet depuis son lancement. Il a salué le travail des doyens, des vice-recteurs, des enseignants, du secrétaire général ainsi que de l'ensemble des cadres administratifs et pédagogiques ayant contribué à la réussite de cette première expérience. S'adressant enfin aux diplômés, il les a félicités pour leur parcours et les a exhortés à poursuivre leur quête d'excellence, concluant : « Je félicite chaleureusement tous nos étudiants. Je leur souhaite un parcours couronné de succès. L'Université Alger 3 continuera à être une université pionnière, fidèle à sa vocation d'innovation et pleinement engagée dans les réformes stratégiques impulsées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. » A travers cette première promotion, l'Université Alger 3 franchit une nouvelle étape dans la transformation de l'enseignement supérieur. La généralisation progressive des formations en anglais s'impose désormais comme l'un des principaux leviers pour améliorer l'employabilité des diplômés, renforcer la visibilité internationale des universités et accompagner l'Algérie dans son ambition de bâtir une économie fondée sur le savoir et l'innovation.

Sihem B.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

L'apostille met fin au parcours du combattant

Fini le parcours du combattant et les longues files d'attente pour authentifier un diplôme ou un acte d'état civil destiné à être utilisé à l'étranger. Le Haut-Commissariat à la numérisation (HCN) a annoncé, avant-hier, la mise en service officielle de la plate-forme électronique « Apostille », sur fond d'une transition hybride qui pose les fondations d'une véritable révolution numérique dans le pays.

Désormais accessible via le portail national des services numériques, cette innovation majeure promet de simplifier radicalement le quotidien des citoyens algériens et de la diaspora en actant officiellement la suppression de l'ancienne procédure de légalisation consulaire, souvent jugée lourde et chronophage. Pour beaucoup, la préparation d'un dossier administratif destiné à l'international relevait en effet du casse-tête. L'introduction de l'apostille, certification internationale délivrée dans le cadre de la Convention de La Haye, vient changer la donne en attestant directement l'authenticité des signatures et des sceaux apposés sur les actes d'état civil, les diplômes, les attestations ou encore les actes notariés. Ce précieux sésame permet à ces documents d'être reconnus immédiatement dans l'ensemble des pays signataires de la Convention, remplaçant ainsi de longues démarches par une procédure simplifiée, dont le coût est fixé à 1 500 DA par document.

Cette plate-forme d'envergure, pensée pour rapprocher l'administration du citoyen, s'inscrit dans le droit fil des hautes orientations de l'Etat visant à accélérer la transformation numérique et à moderniser le service public. Le HCN a assuré la conception et le développement informatique de cet outil sur mesure, et ce en l'adaptant précisément aux besoins du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, désormais chargé d'assurer la gestion quotidienne de ce service, en coordination avec les départements concernés par cette première phase de déploiement.

Le lancement de cette plate-forme illustre surtout un modèle abouti de coopération et de complémentarité entre les institutions de l'Etat. Pour cette première étape, plusieurs secteurs ont conjugué leurs efforts, mobilisant notamment les ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances, de la Poste et des Télécommunications, ainsi que ceux de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, sans oublier les services de la Banque d'Algérie. Cette synergie intersectorielle vise à standardiser les procédures afin d'offrir aux usagers une expérience fluide, simplifiée et pleinement interconnectée.



En pratique, la démarche a été conçue pour être accessible à tous, aussi bien en ligne qu'à travers un guichet physique. Le citoyen doit d'abord faire pré-légaliser son document auprès de l'autorité compétente, avant de déposer sa demande sur la plate-forme ou auprès des services concernés. Après s'être acquitté des frais de 1 500 DA auprès des recettes des impôts ou d'un bureau d'Algérie Poste, il obtient un reçu timbré et hautement sécurisé, finalisant ainsi la procédure d'authentification.

En consacrant une administration numérique moderne, l'Algérie répond non seulement aux attentes d'efficacité de ses citoyens, mais hisse également ses services publics aux standards internationaux.

Khalil Aouir

EVALUATION MÉDICO-ÉCONOMIQUE

Un levier pour réformer le système de santé

L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE du médicament et l'intégration des données scientifiques dans les politiques de santé ont été au cœur des débats du premier Congrès national de l'Association algérienne des politiques et de l'économie de la santé (AAPES), dont les travaux se sont ouverts, hier, à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA) d'Alger.

Placée sous le haut patronage du ministère de la Santé, cette rencontre scientifique, organisée sous le thème « Les politiques de santé et l'évaluation économique du médicament : défis et perspectives », réunit, durant deux jours, des experts, chercheurs, universitaires, décideurs et professionnels du secteur. Dans son allocution, le président de l'Association algérienne des politiques et de l'économie de la santé, le Pr Kamel Mansouri, a mis en avant la nécessité de faire de l'économie de la santé un véritable outil d'aide à la décision. Selon lui, les mutations démographiques, l'évolution du profil épidémiologique de la population, les innovations thérapeutiques et les contraintes budgétaires imposent une nouvelle approche de la gouvernance sanitaire, fondée sur l'analyse scientifique et l'évaluation économique des interventions en santé. Le responsable a souligné que le recours aux évaluations médico-économiques permet non seulement d'optimiser l'allocation des ressources, mais également d'améliorer l'efficacité des politiques publiques et de garantir une meilleure qualité des soins au bénéfice des patients. Dans ce contexte, il a plaidé pour une prise de décision fondée sur des données probantes, afin de renforcer la résilience, l'équité et la durabilité du système national de santé.

Le congrès se veut ainsi une plateforme d'échange scientifique consacrée aux enjeux de l'évaluation économique du médicament, de l'élaboration des politiques de santé et de la gouvernance des systèmes sanitaires. Les participants sont appelés à partager leurs expériences, confronter leurs travaux de recherche et proposer des solutions innovantes susceptibles d'améliorer les mécanismes de décision ainsi que la performance du secteur.

Au-delà des échanges scientifiques, cette première édition ambitionne également de promouvoir la recherche en économie de la santé, de renforcer les collaborations entre les différents acteurs du secteur et de favoriser l'émergence de partenariats nationaux et internationaux dans un domaine devenu stratégique pour les systèmes de santé modernes. Le Pr Mansouri a enfin exprimé le souhait que les recommandations issues de cette rencontre se traduisent par des mesures concrètes en faveur de l'amélioration des politiques de santé, de la modernisation du système sanitaire algérien et d'une meilleure prise en charge des besoins de la population.

À travers cette initiative, l'Association entend inscrire durablement l'évaluation économique et l'expertise scientifique au cœur des réformes du secteur de la santé en Algérie.

Lynda Louifi

Par la Zakât sur les biens, un équilibre social sans égal !

A l'Age d'or de l'Islam, le terme "Sadaqat" qui se traduit ici par « Recettes de l'Etat » comprend toutes les taxes payées par les musulmans à leur gouvernement, en temps normal : taxe sur l'agriculture, les mines, le commerce et l'industrie, les troupeaux d'élevage, les épargnes etc. En sont exclus les impôts provisoires des temps exceptionnels, les revenus prélevés sur les non musulmans, sujets ou étrangers, ainsi que toute contribution non obligatoire.



La littérature juridique de l'Islam de cette époque- là, surtout les nobles et éloquentes instructions de notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui, ne laissent aucun doute sur l'emploi du terme " Sadaqat " en ce sens. Il ne s'agit point d'aumônes; les aumônes ne sont ni obligatoires ni déterminées quant à la quantité ou à l'époque de l'acquittement; (on les appelle"Infaq fi Sabil Allah", dépense dans le sentier de Dieu ou " Tatauwa", charité volontaire).

Parmi les bénéficiaires des dépenses de l'Etat, les deux premières catégories mentionnées : " fuqara et massakin ", (besogneux et pauvres) qui sont presque synonymes, ont donné cours à une divergence d'opinions. C'est ainsi qu'il ressort de la noble parole et la vertueuse pratique du second Calife Omar Ibn El khettab, que Dieu agrée son âme, " les fuqara " sont les pauvres parmi les musulmans, tandis que " Massakin ", désigne les pauvres parmi les ressortissants étrangers, domiciliés en terre d'Islam, ou les citoyens de confession différente : juifs, chrétiens…

Ce type de personnes dénuées de scrupules a proliféré, de nos jours ; de même, son ingéniosité à tromper les gens en exploitant leurs sentiments n'a plus de limites. C'est ainsi qu'on voit certains d'entre eux, boiter ; d'autres, feindre d'être aveugles ; d'autres se courber en marchant se faisant passer pour handicapés, alors que d'autres n'ont pas trouvé mieux de prétendre être sortis de l'hôpital et n'avoir rien à manger, pour dormir ou prendre le train et autres prétextes encore, et autres visages à démasquer…

En vérité, cette populace reste une marque de déshonneur dans le corps de la société musulmane, et c'est pourquoi, il incombe aux réformateurs et à ceux qui sont investis d'un pouvoir de décision, à ceux qui ont à cœur, de préserver la dignité de la société, de mettre un terme aux agissements de ces parasites dans les rues, les stations de bus et de trains, les tombeaux de saints et autres lieux publiques. Avec cette action de salubrité publique, ces réformateurs verront que la majeure partie de ces pseudo mendiants, peut être utile à la communauté, en leur offrant des chances de travailler dignement et de gagner leur vie par la sueur.

Que nos décideurs s'imprègnent de cette vérité, et se dépêchent sans tarder pour éliminer tous les sous emplois par la résorption du chômage et ce, en offrant aux jeunes les facilités de se constituer en groupes de travail pour exploiter et mettre en valeur toutes nos terres restées depuis des décennies et jusqu'à présent en jachère, de s'informer et de se former au diapason des besoins du pays, en leur évitant ainsi de se voir livrés à eux-mêmes, à la fin de leur scolarité ou à la fin de leur cycle universitaire, par manque de postes de travail, en adéquation avec leur formation respective et avec les besoins des secteurs vitaux d'une manière générale.

L'EXCÈS DE CONSOMMATION ET DE GASPILLAGE A GÉNÉRÉ LE FLÉAU DE MENDICITÉ

Ce fléau de mendicité est secrété par une politique de consommation et de gaspillage, par la sous culture des générations montantes, auxquelles on enseignerait comment manger, boire, danser et, au besoin, comment quitter son pays pour des miettes à l'Etranger ; générations auxquelles on ôterait tout amour du prochain, tout amour patriotique, tout amour du risque, tout amour de recherche, tout amour de se sacrifier pour nos valeurs et vertus ancestrales ; des générations réduites à assouvir exclusivement leurs besoins bestiaux.

Viennent ensuite les traitements des fonctionnaires : les encaisseurs, les comptables, ceux qui sont chargés des dépenses, de l'apurement, du contrôle etc... A vrai dire, cette catégorie comprend toute l'administration aussi bien civile que militaire et diplomatique de l'Etat.

L'historien Baladahuriy nous a conservé dans son ouvrage "Al Ansâb", un document où le Calife Omar demanda à son gouverneur de la Syrie : « Envoie, chez nous (à Médine) un expert grec pour mettre en ordre les comptes de nos revenus ». On n'a pas besoin d'une meilleure autorité pour dire que non seulement les non musulmans peuvent être employés dans l'administration de l'Etat musulman, mais aussi ils peuvent bénéficier des « Sadaqāt » prélevées uniquement sur les musulmans.

La catégorie de ceux dont les coeurs sont à gagner concerne, on le comprend facilement, les dépenses secrètes de l'état. Le juriste Abou yala al Farrâ précise : « Quant à ceux dont les coeurs sont à gagner, ils sont de quatre catégories :

- Ceux dont les coeurs sont ralliés, afin qu'ils aident les musulmans ;
- Ou qu'ils s'abstiennent de faire du mal aux musulmans;
- Ceux qu'on veut inviter à embrasser l'Islam;- et ceux par l'intermédiaire desquels on invite leurs clans et leurs familles à se convertir à l'Islam. Il est licite de dépenser pour chacune de ces catégories qu'il s'agisse d'un musulman ou d'un polythéiste. »

Par 1e terme « libération des esclaves », on a toujours compris surtout, qu'il existe deux espèces de dépenses : la libération des esclaves et le rachat des prisonniers de guerre aux mains de l'ennemi. Selon la loi Islamique, tout esclave a le droit de racheter son émancipation en payant sa valeur à son maître; et il a le droit, pour gagner l'argent nécessaire, d'obliger son maître à le laisser travailler pour son propre compte. Ainsi, l'Islam n'encourage guère l'esclavage, il interdit par contre, toute forme d'exploitation de l'homme par l'homme, mais il gère cependant, un phénomène vécu durant les périodes païennes et préislamiques et incite à cet égard à la libération des esclaves en tant que moyen d'expiation des péchés commis ou comme acte cultuel, agréé et fort récompensé par le Seigneur.

LE DEVOIR DU GOUVERNEMENT ISLAMIQUE

En outre, c'est le devoir du gouvernement Islamique de consacrer chaque année dans son budget une somme pour venir en aide aux esclaves qui cherchent à racheter leur libération. Un document du Calife Umaiyade Omar lbn Abdal Aziz, que Dieu agrée son âme, nous apprend le paiement, par le gouvernement musulman, des rançons destinées à la libération de sujets non musulmans, faits prisonniers par l'ennemi.

La catégorie de ceux qui sont lourdement endettés et chargés d'obligations, montre selon les pratiques des temps classiques, toute une série d'applications : On venait en aide aux sinistrés des calamités naturelles telles que l'inondation, le tremblement de terre etc. Il ne s'agit ici nullement des pauvres, qui sont déjà mentionnés dans le début de la disposition coranique suscitée, mais des gens aisés ayant subi une quelconque déchéance , ou en couru des obligations anormales au-delà de leur pouvoir, ou devenus aussitôt nécessiteux par un cas de force majeure, c'est-à-dire imprévisible et inévitable, ou catastrophe quelconque. Ce serait des chefs d'entreprises auxquels l'Etat accorde des prêts à court, moyen ou long terme, afin d'éviter un lockout éventuel, une compression d'effectifs, un chômage technique et autres fléaux sociaux qui en découlent.

Le Calife Omar que Dieu agrée son âme, organisa une section spéciale du Trésor Public pour prêter de l'argent sans intérêt à ceux qui en avaient un besoin temporaire, et qui fournissaient les garanties nécessaires de remboursement ; le Calife lui-même y eut recours pour des besoins privés. Il va de soi que la nationalisation du prêt sans intérêt, était le concomitant, nécessaire de l'interdiction par l'Islam, du prêt à intérêt. Le même Calife prêtait de l'argent public même aux commerçants, pour des délais déterminés, et le trésor partageait avec eux un certain pourcentage de leur gain (jouant ainsi le jeu du risque et du profit éventuels). Cette même catégorie de dépenses publiques avait encore une application : elle pouvait constituer une sorte d'assurance sociale, comme nous pouvons l'appeler de nos jours…

En effet, si quelqu'un se rendait capable d'un homicide involontaire, et s'il était incapable par ses propres moyens de payer le prix légal du sang, le gouvernement lui venait en aide, sous ce titre du budget, comme nous en témoigne la pratique de notre Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, à maintes reprises.

L'expression « dans le sentier de Dieu » s'entend, dans la terminologie islamique, d'abord pour la défense militaire et s'applique aussi bien au personnel qu'à l'équipement etc.. Mais le terme s'étend en réalité à toute oeuvre de bienfaisance, depuis l'aide aux étudiants jusqu'aux entreprises religieuses, comme la construction de Mosquées, ou autres à caractère social profitant à l'ensemble de la collectivité.

Cheikh Tahar Badaoui
Suivra

LES JOUEURS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE APRÈS LE QUART DE FINALE DE COUPE DU MONDE

«On avait peu à craindre du Maroc»

Le Maroc a perdu ce jeudi face aux Bleus parce qu'il s'est renié (2-0). Et il s'est renié parce qu'il a eu peur des Bleus. Les Lions de l'Atlas ont refusé de jouer, refusé de s'engager dans leur quart de finale de la Coupe du monde. Une attitude qui rappelle que l'équipe de France fiche une peur bleue à tous ceux qui se présentent face à elle.



Le cérémonial est toujours le même. Avant le match, ils arrivent à onze groupé derrière leur capitaine et il suffit de voir comment les adversaires les regardent pour comprendre que les Bleus ont gagné avant même d'avoir posé le pied sur la pelouse. Ce fut encore le cas jeudi dans ce stade de Foxborough, baigné par une lumière de fin de journée mais pas de fin de règne.

Le Maroc a perdu son quart de finale parce qu'il s'est renié. Il a oublié qu'il était une formidable équipe de transition, un fantastique collectif de manieurs de ballons. Les Lions de l'Atlas ont décidé de se regrouper devant leur but et de ne rien tenter au-delà de la ligne médiane.

Pourquoi ? Parce que la France leur a filé les pétoches. "Le fait de voir notre équipe, ce qu'on est capable de faire, a conditionné l'adversaire à s'adapter à nous, a reconnu Didier Deschamps. De par les qualités qu'on a, l'adversaire sait qu'on est dangereux dans beaucoup de domaines. Donc, il fait en sorte de limiter un peu. Mais le danger, il peut venir un peu de partout."

Un raisonnement que son homologue marocain a confirmé à demi-mots. "On a affronté un pays qui a fait les deux dernières finales de Coupe du monde, a rappelé Mohamed Ouahbi. Il a rarement eu autant de talents qui courent. Ils ont des joueurs qui font les efforts. C'est une équipe solide, sereine. On savait que si on perdait le ballon, ils étaient très performants." Par peur de perdre le ballon, les Marocains n'en ont rien fait.

Il faut dire qu'il y a quelques raisons de se réveiller la nuit en sueur. A Foxborough, les Bleus n'ont exposé aucune faille ni aucune limite. Hormis la première période face au Sénégal, ils se baladent dès que l'adversaire essaie de sortir de sa tanière. Le rouleau compresseur a écrasé déjà six équipes en trouvant, à chaque fois, des parades. C'est peut-être face au Maroc, demi-finaliste en 2022, que ce fut le plus impressionnant. On pensait que la marge entre les deux équipes avait diminué en quatre ans parce que le Maroc semble plus mature et mieux armé. On avait oublié que l'équipe de France n'était, elle non plus, plus la même. Elle est même sans doute la plus complète et la plus forte qu'on ait vu de nos yeux sous le mandat de Didier Deschamps. "Ce n'est pas l'équipe de France la plus forte, rectifie le capitaine Mbappé. J'ai été champion du monde et vice-champion du monde. On n'est ni l'un ni l'autre jusqu'ici. C'est celle qui a le plus de potentiel, celle avec laquelle on peut se projeter le plus facilement. Elle permet de rêver. Mais les plus fortes sont les équipes qui gagnent. Et jusqu'à preuve du contraire, je ne vois pas de coupe dorée à côté de moi." Elle est, en tout cas, celle qui inspire le plus de crainte. Et le constat d'Adrien Rabiot sur le match du jour est cinglant mais ne manque pas d'honnêteté. "On a senti que dans les moments où on n'avait pas le ballon et qu'on leur a laissé, ils étaient peu dangereux. On avait peu à craindre de cette équipe, a confié le milieu de terrain encore une fois énorme ce jeudi. C'est la sensation qu'on avait sur le terrain. C'est étonnant." Cela tient à deux choses : la confiance gigantesque acquise par les vice-champions et le respect, pour ne pas dire la déférence, qu'elle inspire à ceux qui croient sa route jusqu'ici. Hormis le Paraguay, qui lui est rentré dans le buffet, la France marche sur le tournoi avec une marge assez dingue. Jamais elle n'avait atteint les demi-finales d'une Coupe du monde avec autant de marge sur la concurrence. "On a conscience du potentiel de cette équipe mais, à ce rythme-là, ce n'est plus du potentiel, c'est aussi de ce qu'on fait dans le tournoi, a conclu Mbappé. La peur et l'appréhension ne mettent pas de but, ça ne fait pas gagner des matches. C'est un sentiment et le sentiment ne fait pas gagner de match." On jurerait pourtant que ce jeudi, il a suffi à faire basculer la rencontre.

Klopp dévoile les coulisses d'une rencontre et raconte comment il a tenté de recruter Mbappé à Liverpool

C'EST LE GENRE d'anecdote qui fait toujours sourire, et elle nous vient de Jürgen Klopp. Après le quart de finale de l'équipe de France, l'Allemand a dévoilé les coulisses d'une rencontre avec la famille de Kylian Mbappé. Un rendez-vous luxueux, organisé dans les airs, qui n'a finalement jamais débouché sur un transfert du joueur.

Et si Kylian Mbappé avait signé à Liverpool ? En marge du quart de finale de la Coupe du monde entre la France et le Maroc, remporté par les Bleus (2-0), l'Allemand, consultant pour Magenta TV durant le Mondial, a révélé avoir tenté de recruter Kylian Mbappé en 2017, alors que le Bondynois évoluait encore à Monaco et que lui entraînait Liverpool.

"Nous avons pris un avion de Blackpool à Nice. À Nice, toute la famille Mbappé est montée à bord d'un jet privé doté de cinq cabines", a raconté l'ancien manager des Reds. "C'était un avion énorme, nous avions mis les moyens", s'est amusé l'Allemand, avant de poursuivre : "Ensuite, nous avons tourné dans le ciel, discuté avec la famille de Kylian et partagé un très bon repas. Tout s'est déroulé dans l'avion, nous ne devions pas être vus", a expliqué celui qui devrait porchainement prendre les rênes de la sélection allemande.

Jeudi, après la victoire des Bleus, Kylian Mbappé a lui-même confirmé cette anecdote : "J'ai parlé avec Liverpool, le club préféré de ma maman, elle les adore !"

Malgré les efforts du club anglais, l'international français a finalement choisi de rejoindre le PSG. Arrivé en 2017 sous la forme d'un prêt, il a ensuite été transféré définitivement contre 180 millions d'euros. Un départ vers l'Angleterre a pourtant été sérieusement envisagé. L'histoire aurait alors pu être bien différente…

ANGLETERRE

Nouvelle frayeur au centre d'entraînement

L'Angleterre a connu une nouvelle frayeur en marge de la Coupe du monde de la FIFA 2026. Selon le Daily Mail, un individu est parvenu à pénétrer dans le centre de presse du camp de base des Three Lions à Kansas City, alors que le sélectionneur Thomas Tuchel, son adjoint Anthony Barry et plusieurs joueurs se préparaient à des obligations médiatiques ce vendredi. L'homme, qui transportait une clé à molette et se montrait particulièrement agité, a finalement été maîtrisé puis interpellé par la police, sans qu'aucune menace directe ne vise les membres de la sélection anglaise.

Cet incident intervient à quelques jours du quart de finale face à la Norvège, prévu samedi à Miami. Mais il ne s'agit pas de la première surprise pour les Anglais, qui avaient déjà été victime d'un surprenant cambriolage, avant d'être touchés par une alerte tornade, puis une fusillade qui avait éclaté près du camp de base.

ARBITRAGE DU MATCH ARGENTINE-ÉGYPTE

Le patron des arbitres de la FIFA sort du silence

Ces derniers jours, les polémiques se sont multipliées sur l'arbitrage de certains matches dont le huitième de finale entre l'Argentine et l'Égypte. Face à ces critiques, le célèbre ex-arbitre Pierluigi Collina est sorti du silence.



À l'heure où le coup d'envoi des quarts de finale va être donné ce soir avec la rencontre entre la France et le Maroc, la FIFA fait face à d'incessantes polémiques. Entre l'affaire Balogun, l'arbitrage du match France-Paraguay et le carton jaune maintenu à Michael Olise, ces derniers jours ont été agités. Tout ça sans oublier le huitième de finale entre l'Argentine et l'Égypte. Avant le match, les Argentins se scandalisaient en voyant l'arbitre français François Letexier être désigné pour diriger la rencontre. Au coup de sifflet final, ce sont les Pharaons qui se plaignaient du Français, coupable, à leurs yeux, d'avoir refusé un but valable.

Ce match a d'ailleurs provoqué un tollé mondial, la FIFA et son président Gianni Infantino étant accusés de protéger jusqu'au bout l'Argentine de Lionel Messi. Face à tous ces débats, le célèbre ancien arbitre Pierluigi Collina est sorti du silence. Dans une interview publiée sur le site officiel de la FIFA, le responsable arbitrage de l'instance dirigeante a fait le point. «Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits. Cependant, avec un nombre aussi élevé de matchs disputés sur une période relativement courte, il est normal que certaines choses ne se déroulent pas comme prévu. Lorsque cela arrive, ils sont prêts à redoubler d'efforts pour s'assurer d'être parfaitement préparés pour le prochain match», a-t-il indiqué, avant d'évoquer les soupçons d'influence sur l'arbitrage de certains matches.

«Bien sûr, les discussions constructives sur les décisions feront toujours partie du football, mais les allégations infondées n'ont pas leur place dans notre sport. Personne ne peut remettre en cause l'intégrité des officiels de match de la Coupe du Monde de la FIFA. Lorsque cela se produit, cela peut provoquer des réactions qui débouchent sur des menaces à leur encontre et à l'encontre de leurs familles. Ce n'est pas acceptable. De même, personne ne peut prétendre que le service de l'arbitrage de la FIFA puisse être influencé par qui que ce soit, pas même par le président de la FIFA. Il a toujours manifesté son soutien total à l'équipe « FIFA Team One » tout en nous faisant confiance pour travailler en toute indépendance. Les arbitres prennent des décisions en toute honnêteté et, tout comme les joueurs et les entraîneurs, ils s'efforcent toujours de donner le meilleur d'eux-mêmes.» Enfin, Collina est revenu sur les contestations survenues lors du match Argentine-Égypte. Et selon lui, le but refusé aux Pharaons et le penalty non accordé aux Albicelestes ont été des actions parfaitement jugées.

«Après chaque but marqué, le VAR examine la phase de possession offensive (APP). Si une faute est identifiée lors de la construction de l'action et qu'elle est jugée coupable d'avoir eu une incidence sur le but, le VAR recommandera une révision sur le terrain. Il n'y a pas de limite définie concernant ni la distance par rapport au but, ni le laps de temps entre l'incident et le but. Un exemple de cela s'est produit lors du match Argentine-Égypte, où le n° 19 égyptien, Marwan Attia, a clairement marché sur le pied du n° 6 argentin, Lisandro Martínez. Nous considérons qu'une faute est une faute. Que la faute semble « évidente » ou non, si l'arbitre ne l'a pas vue sur le terrain, le VAR peut intervenir.

De même, si aucune faute n'est identifiée lors de la phase de construction menant à un but, le VAR en informera l'arbitre. Marcher sur le pied d'un adversaire constitue une faute, tandis qu'un défenseur qui touche d'abord le ballon puis effectue un contact normal de jeu n'a pas commis de faute.

Encore une fois, un exemple de cela s'est produit à la fin de ce même match. L'arbitre et le VAR ont jugé qu'il s'agissait d'un contact normal entre l'Égyptien n° 10 Mohamed Salah et l'Argentin n° 10 Julián Alvarez.

Bien sûr, il y aura toujours une part de subjectivité dans certaines décisions, mais nous sommes satisfaits de la manière dont ce principe a été appliqué tout au long du tournoi.» Ces mots ne consoleront sans doute pas les Égyptiens, mais ils réconforteront François Letexier, toujours en lice pour arbitrer d'autres rencontres de cette Coupe du Monde.

La sensation égyptienne Haissem Hassan affole déjà le mercato

AUTEUR d'un gros match face à l'Argentine, Haissem Hassan a logiquement vu sa valeur exploser aux yeux du monde ces dernières heures. Le natif de Bagnolet a ainsi de grandes chances de changer de club cet été.

La Coupe du Monde est, pour beaucoup de joueurs, l'opportunité de se montrer aux yeux de la planète. C'est particulièrement vrai pour des joueurs qui peuvent parfois être en difficulté dans leur club, ou pour des joueurs qui évoluent dans des championnats peu médiatisés. Nombreux sont ceux qui, avec quelques bonnes prestations dans un Mondial, sont récompensés avec un transfert dans un club/championnat d'un standing supérieur à celui dans lequel ils évoluaient au coup d'envoi du tournoi. Avec sa grosse prestation contre l'Argentine - qui lui vaut d'être dans notre équipe type des huitièmes de cette Coupe du Monde 2026 - Haissem Hassan a lui aussi tapé dans l'œil de beaucoup de fans et d'observateurs. L'ailier droit égyptien - né et formé en France - sort pourtant d'une saison plutôt moyenne… Il a ainsi été relégué en deuxième division espagnole avec Oviedo, et a terminé la saison avec 3 passes décisives et aucun but en 37 rencontres de Liga (dont 20 titularisations). S'il a aussi marqué les esprits avec quelques percées dans les défenses comme il a aussi pu le faire contre l'Albiceleste, sa saison aura été marquée par une certaine irrégularité. Formé à Châteauroux et parti à Villarreal pour conclure sa formation, il avait surtout brillé lors de prêts à Mirandés et à Gijon en deuxième division ces dernières années, avant qu'Oviedo ne l'achète pour 1,5 million d'euros à l'été 2024. Ce qui est sûr, c'est que les Carbayones vont faire une belle plus-value, et la Cadena COPE indique que des clubs sont déjà venus aux nouvelles, et que plusieurs offres sont même déjà arrivées sur le bureau de la direction. Le Celtic et plusieurs clubs anglais seraient ainsi intéressés par son profil selon divers médias britanniques, avec une première offre écossaise qui aurait d'ailleurs été refusée. La direction d'Oviedo exige aux clubs qui le convoitent le paiement de sa clause libératoire de 12 millions d'euros, surtout que Villarreal devrait toucher une partie du transfert, avec 40% d'une plus-value qui terminerait dans les caisses de son premier club espagnol. La Voz de Asturias indique de son côté que le joueur souhaite bien partir. Avis aux intéressés…

Mohamed Salah sort du silence

MOHAMED Salah est sorti du silence après l'élimination de l'Égypte face à l'Argentine en Coupe du Monde (3-2). Le capitaine et star des Pharaons a adressé un message aux supporters, reconnaissant leur colère, après certaines décisions jugées controversées par le camp égyptien, tout en appelant à la confiance pour la suite.

« Je sais que vous êtes encore en colère, mais je vous promets que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour garantir que ce soit un nouveau départ pour le football égyptien sur la scène internationale. Se qualifier pour la Coupe du Monde ne suffira pas et participer non plus. Cette équipe mérite votre confiance. » Salah, qui est toujours sans club, souhaite ainsi rassurer les fans et montrer son engagement pour l'avenir, soulignant la nécessité de reconstruire et de progresser pour éviter qu'une autre défaite de ce genre arrive.

RENFORCEMENT DU RÉSEAUX ROUTIER D'EL-BAYADH

Plusieurs projets en cours

PLUSIEURS projets portant sur l'entretien, le renforcement et la réhabilitation de différents tronçons du réseau routier national sont actuellement en cours de réalisation dans la wilaya d'El-Bayadh, dans le cadre du programme de développement du secteur des travaux publics. C'est ce qu'a indiqué, la semaine dernière, la Direction des travaux publics (DTP).

Les responsables du service de l'entretien et de l'exploitation du réseau routier de la DTP ont indiqué que la wilaya a bénéficié, au titre du programme de développement de l'année 2026, de deux opérations d'entretien de routes nationales.

La première concerne les travaux de renforcement et de réhabilitation d'un tronçon de 10,5 km de la RN111, reliant les wilayas d'El-Bayadh et de Tiaret. Les travaux ont été récemment lancés, a précisé la même source.

La seconde opération porte sur l'entretien et le renforcement d'un tronçon de 12,5 km de la RN47, reliant les communes d'El-Bayadh et d'Aïn Larak. Les travaux ont également été engagés.

Parallèlement, la wilaya poursuit la réalisation de plusieurs projets inscrits au titre du programme de développement de l'année 2025. Il s'agit notamment de l'entretien et du renforcement de deux tronçons de la RN47. Le premier concerne un linéaire de 9 km reliant la commune de Boualem aux limites de la wilaya de Laghouat, tandis que le second porte sur la réhabilitation d'un tronçon de 4 km reliant les communes de Boualem et d'El-Bayadh, a ajouté la même source.

La réception de l'ensemble de ces projets est prévue avant la fin de l'année en cours. Ils visent à réhabiliter les sections dégradées du réseau routier national, en particulier les points noirs, afin d'améliorer les conditions de circulation, d'assurer une meilleure fluidité du trafic et de faciliter le déplacement des personnes ainsi que letransport des marchandises. Ces opérations s'inscrivent également dans le cadre du programme permanent d'entretien du réseau routier de la wilaya.

Pour rappel, le réseau des routes nationales traversant les territoires des wilayas d'El-Bayadh et d'El Abiodh Sidi Cheikh s'étend sur plus de 1.050 km. Le réseau des routes communales dépasse, quant à lui, les 1.000 km, tandis que celui des chemins de wilaya (CW) totalise plus de 600 km, selon la même source.

R. R.

ECOLES CORANIQUES À ADRAR

Le CRA forme les encadreurs en premiers secours

Dans le cadre du renforcement des capacités d'intervention face aux différentes situations d'urgence, le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé, dans la wilaya d'Adrar, un programme national de formation aux premiers secours.



Cette initiative cible les encadreurs et les étudiants des écoles coraniques, ainsi que les bénévoles des wilayas du Grand Sud, dans le but de promouvoir la culture de la prévention et de développer des compétences qualifiées en matière de secourisme.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'engagement du CRA à ancrer la culture de la prévention et à renforcer la disposition de la société, à travers la qualification des encadreurs et des étudiants des écoles coraniques et la promotion des compétences des bénévoles des wilayas du Grand Sud, et ce en concrétisation de sa vision stratégique fondée sur l'investissement dans le capital humain et le développement de compétences nationales qualifiées, aptes à assurer une intervention rapide et efficace face aux différentes crises et situations d'urgence.

Dans ce cadre, le CRA a entamé l'exécution d'un programme national au profit des encadreurs et des étudiants de 7 écoles coraniques dans la wilaya d'Adrar, dans l'objectif de leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences de base dans le domaine des premiers secours et de renforcer leur capacité à intervenir efficacement dans les cas urgents, à même d'inculquer la culture de la prévention au sein de ces établissements et les ériger en des espaces plus sûrs et mieux préparés.

Le programme englobe l'école coranique « Cheikh Sidi Mohamed Belekbir » d'Adrar, l'école coranique « Sidna Abdallah Ben El Abbas » dans la commune Sebaa, l'école coranique « Cheikh Sidi Ahmed Didi » dans la commune de Tamantit, l'école coranique « Chikh Sidi Lahbib » de Tasfaouet, l'école coranique interne de Ksar El Fougani « Cheikh El Hassane » dans la commune d'In Zghmir, l'école coranique interne « Cheikh El Meghili » (casbah du caïd dans la commune d'In Zghmir), ainsi que l'école coranique interne « Othmane Ben Affane » dans la commune de Bouda.

Parallèlement, la wilaya d'Adrar accueille, du 8 au 12 juillet en cours, une session nationale de formation de formateurs en premiers secours, réunissant 40 stagiaires représentant dix wilayas du Grand Sud, à savoir Adrar, Tindouf, Bordj Badji Mokhtar, Béchar, Timimoun, Tamanrasset, In Guezzam, Illizi, Djanet et El Meniaa, encadrée par des formateurs experts disposant d'une expérience nationale et internationale, conformément aux méthodes scientifiques et pédagogiques les plus récentes, afin de former des instructeurs qualifiés, capables d'assurer la formation des bénévoles, d'élargir la base de la formation en secourisme, de renforcer l'opérationnalité du CRA et d'améliorer les capacités de ses ressources humaines en vue d'interventions rapides et efficaces face aux différentes situations d'urgence.

Ce programme intégré traduit la conviction du CRA selon laquelle l'investissement dans le capital humain passe avant tout par l'éducation et la formation, et que la promotion de la culture des premiers secours auprès des jeunes ainsi que la qualification des bénévoles constitue un pilier essentiel pour bâtir une société plus consciente, mieux préparée à la prévention et davantage apte à répondre aux différents risques.

R. R

DÉVELOPPEMENT DE LA WILAYA DE BOUIRA

Inauguration de divers services

PLUSIEURS projets de développement ont été mis en service et d'autres ont été lancés, lundi, par les autorités locales de la wilaya de Bouira, dans les domaines de l'Hydraulique, de l'Energie et de la Protection civile.

Prévus dans le programme de la célébration du 64e anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, le lancement et la mise en services des projets concernent les communes de M'Chedallah, Saharidj, Chrifa El Asnam et Ahl Laksar, à l'Est de la wilaya.

Dans sa visite à la commune de Chorfa, à près de 45 km à l'est de la wilaya, la wali de Bouira, Mme Houria Aggoune, a procédé en compagnie des autres responsables locaux, à la mise en service d'un puits artésien ainsi que d'une station de pompage qui est raccordée à trois autres forages.

Les deux projets ont été réalisés dans le cadre d'un projet du renforcement de l'alimentation en eau potable dans la commune de Chorfa, et du raccordement des régions environnantes de M'Chedallah ainsi que de la zone industrielle d'Oued El Bardi, a expliqué à l'APS le directeur de l'Hydraulique, Mohamed Bouali.

Une enveloppe financière de l'ordre de 460 millions de dinars a été allouée à ces projets. La station est d'une capacité de pompage de 36 litres par seconde, a précisé le même responsable. A Ahl Laksar Mme Aggoune a donné le coup d'envoi des travaux du projet de raccordement en électricité des stations de pompage SP2, SP3, et SP4 faisant partie du système des transferts du barrage de Tilesdit (Bechloul). Les autorités locales de la wilaya ont, par ailleurs, inauguré le cimetière des martyrs Tiksiriden (Chorfa), qui a fait l'objet d'une vaste opération de réhabilitation. Dans la commune montagneuse de Saharidj (Nord-est de Bouira), la cheffe de l'exécutif a procédé à la mise en service d'un projet de réhabilitation d'un étage électrique d'une capacité de 30 Kv de moyenne tension, destiné à alimenter la région de M'Chedallah, et une partie de Bechloul Le montant alloué à cette opération est de l'ordre de 81 millions de dinars, selon la fiche technique du projet, présentée sur le site du chantier.

Les autorités locales se sont rendues par la suite dans la commune d'El Asnam, où elles ont donné le coup d'envoi des travaux du dernier lot du projet de réalisation de la principale unité de la protection civile pour une enveloppe financière de 163 millions de dinars.

R. R.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD

Le grand retour après trois ans d'absence

Après trois années d'absence, le Festival culturel international de Timgad a officiellement signé son retour, mercredi soir, à l'occasion de l'ouverture de sa 43e édition sur le nouveau théâtre de plein air jouxtant la cité archéologique de Timgad, à Batna. Placée sous le signe de la célébration du patrimoine et de la création artistique, cette édition a débuté dans une ambiance festive avec comme vedette Cheb Mami dont le retour sur la scène de Timgad a suscité l'engouement d'un public nombreux.

La cérémonie d'ouverture dont le coup d'envoi a été donné par le commissaire du festival, Abdallah Bouguendoura, s'est déroulée sous la présidence du wali de Batna, Riad BenAhmed, en présence du président de l›APW.

Le spectacle inaugural a mis à l'honneur le patrimoine culturel algérien à travers une série de tableaux artistiques alliant musique, danse et folklore. Les prestations de la troupe des Arts populaires de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) et de la troupe Errahaba ont offert au public une immersion dans les traditions populaires de la région, dans une mise en scène alliant authenticité et création contemporaine.



La soirée s'est poursuivie avec un concert de la star du rai. L'artiste a interprété plusieurs de ses succès devant un public qui a repris en chœur ses chansons dans une ambiance particulièrement chaleureuse.

Prévue jusqu'au 13 juillet, la manifestation réunira des artistes algériens et étrangers venus notamment de Tunisie, de Syrie, de Mauritanie et du Tchad autour d'une programmation mêlant musique, patrimoine et spectacles vivants.

Le commissaire du festival culturel international de Timgad, Abdallah Bouguendoura, avait affirmé jeudi dans une conférence de presse animée à Batna que la 43e édition de ce festival sera «spéciale» après trois années d'absence. Il avait indiqué que «l'édition 2026 joindra patrimoine et modernité et reflètera l'ouverture de l'évènement sur son environnement africain et arabe avec la participation variée d'artistes de pays frères et amis et d'Algériens de l'intérieur et de l'extérieur du pays».

Il a ajouté que «des genres musicaux multiples et des spectacles artistiques riches marqueront les cinq soirées du festival. La chanson de jeunes, moderne et du patrimoine, les spectacles folkloriques et chorégraphiques seront présents de sorte à satisfaire les goûts du public du festival de Timgad».

Il a précisé que aussi que parmi les objectifs de cette édition figurent «la réhabilitation et l'ancrage du festival en tant que rendez-vous culturel national important reflétant la diversité culturelle algérienne et l'engagement de l'Etat à soutenir la culture et les arts, l'animation culturelle dans la région, la consolidation de la destination de Timgad classée patrimoine mondial, en plus du soutien à la créativité artistique et l'offre de plus grandes opportunités aux artistes algériens pour présenter leurs œuvres».

A. B.

CLÔTURE DU FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE SANÂA

La formation au cœur des recommandations

LA 12E ÉDITION du Festival culturel national de la musique andalouse Sanâa s'est achevée jeudi soir au Palais de la culture Moufdi-Zakaria d'Alger, au terme de six jours qui ont permis de mettre en valeur ce patrimoine musical ancestral.

La soirée de clôture, animée par les associations «Neghma» de Béjaïa, «El Fen El Açil» de Mostaganem et «El Djazira» d'Alger, a été marquée par des interprétations de noubas du répertoire classique, des hommages à plusieurs maîtres de la musique andalouse et la présentation des recommandations issues du colloque scientifique organisé en marge du festival.

Les participants ont notamment plaidé pour le renforcement de la formation, l'intégration de cette musique dans les programmes scolaires et la création d'une chaîne de télévision spécialisée.

Le Jardin du palais de la Culture Mourfdi-Zakaria a ainsi vibré une dernière fois pour le compte de ce bel événement patrimonial, donnant de la visibilité aux orchestres des associations trois associations dirigées respectivement par, H'sinou Fadli, Djillali Benbouziane et Nacer Hammouche (Bassirou).

En présence de M. Abderrezak Baba, représentant la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, du commissaire de ce 12e festival, Ahcène Ghida, du concepteur et directeur du même événement, Abdelkader Bendamache, la soirée s'est ouverte avec un document filmé d'une dizaine de minutes qui a rappelé l'importance de la «préservation, la promotion et la transmission de la musique classique algérienne».

Dans une ambiance empreinte de convivialité, les Orchestres des trois ensembles ont rendu respectivement, les noubas, «Raml El Maya», «M'djenba dans le mode Zidène» et «Dhil», appréciées par les membres du comité d'organisation de cet événement, également présents, dont le Maître-formateur Salah Boukli Hacène.

Les solistes, Elza Belabbès et Kamel Benahmed, de «Neghma», Djillali Benbouziane, Belkacem Sayeh, Amel Laroussi et Sabrina Boudjella d'»El Fen El Açil» et Hafida Boungab, Lina Benelmouloud, Neila Koriz et Nacer Hammouche (Bassirou) d'El Djazira, ont séduit l'assistance dans des prestations aux tons justes, rendues avec des voix présentes et étoffées.

Parmi les pièces brillamment rendues par les trois ensembles, «El Khilaâ taâdjebni», rappelant le regretté-maître Sadek Bedjaoui (1907-1995), «Lach ya âddab el qouloub» présentée pour la première fois dans la cadence «Kh'lass» et «Kad kountou khatir», composée par Bachir Mazouni et exécutée dans une version chorale, soutenue au piano par Merie

M. Ahcène Ghida a ensuite donné lecture aux recommandations du comité d'organisation du «colloque de préparation à la Rencontre nationale sur la musique classique algérienne», organisé en marge du 12e Festival culturel national de la musique andalouse Sanâa.

L'essentiel de ces recommandations s'articule autour de l'importance d'»assurer la pérennité de cette musique savante par la formation et la promotion via les associations et les écoles, en incluant son enseignement dans les programmes scolaires et en créant une chaîne de télévision qui lui sera consacrée». Dans l'élan des hommages déjà rendus lors des soirées précédentes de cette 12e édition à huit regrettés-Maîtres de la musique andalouse, M. Ahcène Ghida a encore exprimé la reconnaissance du festival aux regrettés, Ammar Dris (1943-2025) et Mamad Benchaouch (1930-2016), deux grandes figures de la musique andalouse qui ont marqué leurs temps, et Bachir Mazouni, ce maître-formateur encore actif, passionné de la musique classique algérienne. Sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, 14 associations musicales représentant sept wilayas ont pris part durant six jours, au 12e Festival culturel national de la musique andalouse Senâa, avec pour but de préserver et transmettre ce legs ancestral qu'est cette musique savante aux jeunes générations.

A. B. / Agence

DANSE CONTEMPORAINE

Le spectacle «Eclat d'âme» présenté à Alger

«ECLAT D'ÂME», un spectacle de danse contemporaine dédiée à la résilience et à l'émotion humaine, a été présenté mercredi soir à Alger devant un public nombreux.

Accueilli au Théâtre national algérien (TNA) Mahiéddine-Bachtarzi, ce spectacle conçu et mis en scène par la chorégraphe et professeure de danse, Nouara Idami, explore les espoirs et luttes invisibles de l'être humain, à travers une performance physique intense et une mise en scène poétique «captivante».

Durant deux heures de temps, une centaine de ballerines se sont succédé sur la scène de la salle Mustapha-Kateb, pour rendre une prestation en plusieurs parties, empreintes de richesse dans les mouvements et de diversité dans les contenus.

Enchainant plusieurs tableaux, les ballerines ont exécuté des danses classiques et traditionnelles, réparties en trois classes (élémentaire, moyenne et supérieure).

Pour la classe «élémentaire», les danseuses ont interprété des danses inspirées de contes de fées et de poupées, tandis que les ballerines de niveau intermédiaire ont proposé un ensemble de danses irlandaises, classiques et jazz.

Les élèves de la classe supérieure, incluant deux danseurs professionnels, parmi les élèves de la coopérative culturelle et artistique «Nouara Idami», ont assuré une grande partie du spectacle.

D'autres registres chorégraphiques ont été présentés, avec notamment la danse traditionnelle algérienne «Naïli», qui a apporté une touche originale à cette représentation chorégraphique, applaudie par le public.

Le spectacle s'est achevé sur un tableau chorégraphique intitulé «Ombre et lumière», en hommage à la femme, célébrée à travers ses multiples rôles et ses différents états d'âme.

Alternant musique classique, dont une pièce d'Antonio Lucio Vivaldi (1678-1741), jazz et extraits de musique algérienne, la bande son a été conçue de manière à satisfaire un public aux goûts variés», a expliqué la metteuse en scène.

Diplômée en art dramatique et chorégraphique, Nouara Idami a conçu et mis en scène plusieurs ballets, et participé à de nombreuses manifestations culturelles dans différents registres de danse, en Algérie et à l'étranger.

R. C.





www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les vestiges d'un monde perdu découverts sous la glace de l'Antarctique

Les roches les plus anciennes des monts Transantarctiques conservent les traces d'un monde disparu, bien antérieur à la naissance même de cette imposante chaîne. Il aurait été modelé par des forces tectoniques et climatiques au fil des âges, expliquent des scientifiques américains.



l'Antarctique, le garde-manger des baleines

Dans les profondeurs glacées de l'Antarctique sommeillent des montagnes oubliées, vestiges d'un passé géologique tumultueux que la science commence à peine à décrypter. Une équipe de chercheurs américains vient de mettre au jour l'histoire méconnue des monts Transantarctiques, une chaîne montagneuse de 3 500 kilomètres de long, dont les origines remontent à des centaines de millions d'années, explique le site Interesting Engineering, lundi 2 juin. "Ce que nous avons découvert remet en question notre vision de l'évolution du continent", affirme le géologue Timothy Paulsen de l'Université du Wisconsin à Oshkosh, co-auteur de l'étude avec le spécialiste en thermochronologie Jeff Benowitz de l'Université du Colorado à Boulder.

Sous le plateau polaire immobile, c'est la chronologie de tout un enchevêtrement d'événements survenus durant diverses périodes glaciaires, qui refait surface.

Des transformations topographiques par étape

Pour en apprendre davantage sur la chaîne transantarctique et ses mouvements, les chercheurs ont commencé par analyser la chimie interne de roches ignées provenant de leur socle. Vieilles de centaines de millions d'années, ces dernières forment une frontière physique et géologique entre la croûte stable de l'Antarctique de l'Est et la zone tectonique active de l'Ouest. En reconstituant l'évolution température-temps de ces roches, ils ont identifié plusieurs cycles d'édification et d'érosion de montagnes, témoins d'un passé tectonique intense.

Plus surprenant encore, ces épisodes de soulèvement et de désagrégation semblent coïncider avec d'importantes réorganisations des plaques tectoniques autour du continent.

Une intrigante influence sur le relief et le climat

Les données apportent également la preuve supplémentaire de l'existence d'une période glaciaire majeure il y a environ 300 millions d'années. Ces événements ont modelé un relief complexe sous la glace, influençant probablement les cycles glaciaires ultérieurs. "Nos résultats suggèrent que les roches de base des monts Transantarctiques ont connu plusieurs phases de construction de montagnes suivies d'érosion, effaçant localement les strates les plus anciennes", précise Timothy Paulsen.

Au-delà du simple intérêt géologique, cette découverte éclaire les mécanismes qui ont façonné le paysage moderne de l'Antarctique. Le lien entre tectonique, relief et climat pourrait aider à mieux comprendre l'évolution des calottes glaciaires et leur impact sur les océans.

Fonte des glaciers: une menace bien plus grave que prévu pour la planète

SELON une étude publiée dans "Science", les glaciers pourraient perdre jusqu'à 76 % de leur masse d'ici les prochains siècles si le réchauffement climatique se poursuit. Ces géants de glace sont essentiels à l'équilibre climatique et à l'accès à l'eau douce, mais fondent à un rythme alarmant, avec des conséquences dramatiques pour des milliards de personnes.

Les glaciers sont plus vulnérables au changement climatique qu'on ne le pensait, rapporte jeudi une étude qui prévient que les trois-quarts de leur masse pourraient disparaître dans les siècles à venir si rien ne change, une fonte qui aurait des conséquences dramatiques. Ces géants de glace constituent d'importants régulateurs climatiques et jouent un rôle crucial dans l'approvisionnement en eau douce de milliards de personnes.

Alimentée par la hausse des températures mondiales causée par les activités humaines, leur fonte met en péril ces ressources et aggrave la montée du niveau des mers, menaçant de nombreuses populations. L'étude, réalisée par une vingtaine de scientifiques internationaux et publiée dans la prestigieuse revue Science, offre la vision la plus détaillée à ce jour des risques encourus (H. Zekollari et al. 2025).

Selon cette analyse effectuée grâce à huit modèles climatiques, la fonte des glaciers mondiaux serait sur le long terme bien plus importante qu'escompté, notamment dans le cas où le monde maintiendrait sa trajectoire actuelle de réchauffement climatique, avec une perte estimée de 76 % des glaces actuelles.

Une perspective très sombre qui s'accompagne toutefois d'un "message d'espoir", le glaciologue Harry Zekollari de la Vrije



Universiteit Brussel en Belgique. Car dans le cas où l'humanité parviendrait à maintenir la hausse des températures sous le seuil des 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle, conformément à l'accord de Paris sur le climat, plus de la moitié de la masse actuelle des glaciers serait préservée, selon leurs projections.

Des disparités régionales inquiétantes

Cet appel à l'action intervient à la veille de l'ouverture vendredi à Douchanbé, capitale du Tadjikistan, d'un sommet de l'ONU dédié aux glaciers. Selon la communauté scientifique, le monde s'est déjà réchauffé d'au moins 1,2 °C et pourrait atteindre les +2,7 °C d'ici 2100 sous les politiques climatiques existantes.

Cette hausse des températures se reflète de manière disproportionnée en altitude, l'augmentation de la température moyenne de l'air au-dessus des glaciers étant 80 % plus importante que l'augmentation globale, selon l'étude. Ses effets délétères se feront ressentir sur le très long terme, prévient l'étude. Ainsi, même si le monde cessait immédiatement ses émissions polluantes, les glaciers continueraient de fondre de façon conséquente, l'étude évaluant à 39 % la perte globale de leurs glaces dans un tel scénario.

Répartis à travers le globe, les glaciers ont déjà perdu environ 5 % de leur volume depuis le début du siècle, avec des grandes disparités régionales : de -2 % en Antarctique à -40 % dans les Alpes. Dans ce massif montagneux européen comme dans les Rocheuses américaines et canadiennes, les glaciers sont davantage vulnérables en raison notamment de leur localisation, leur taille et leur altitude.

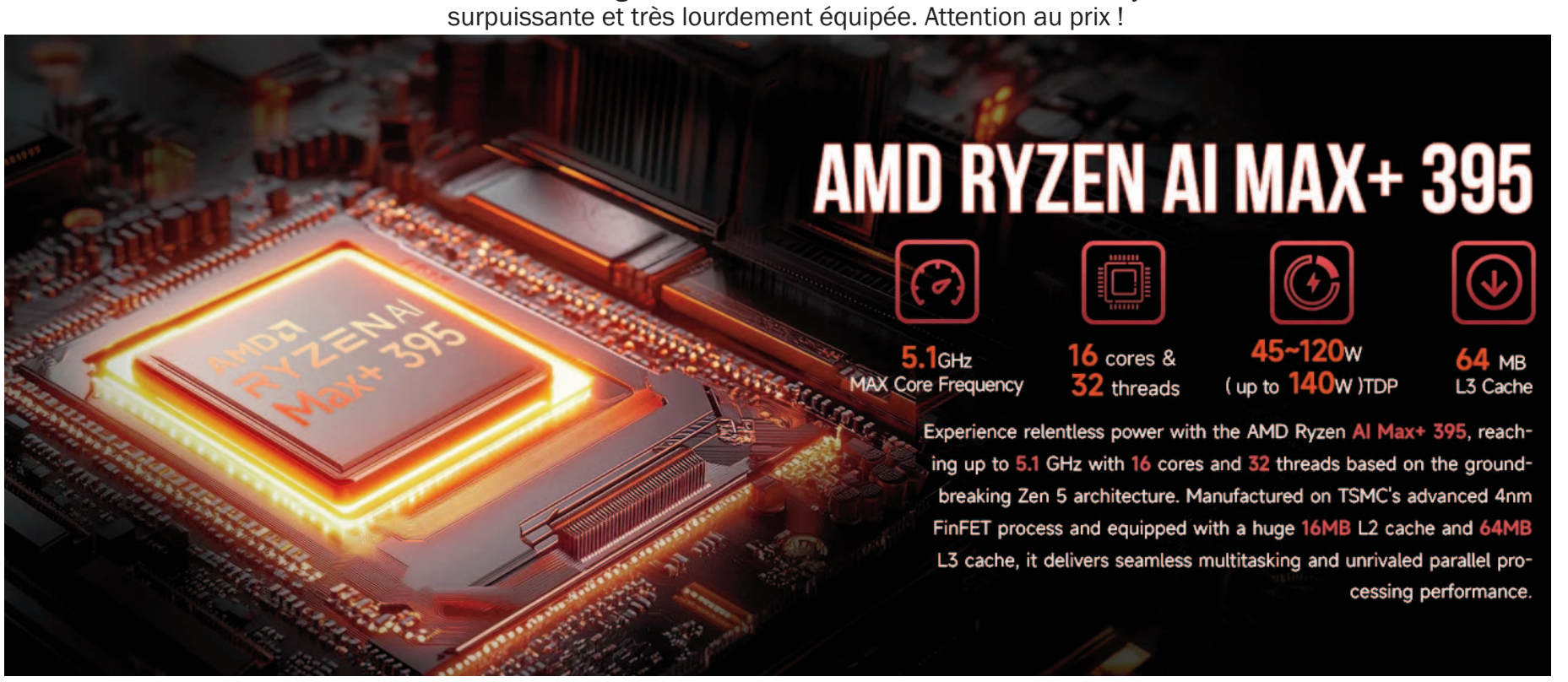
Mercredi en Suisse, un glacier s'est effondré à la suite d'éboulements de roches ayant partiellement détruit un village, un événement spectaculaire dont les causes – qui pourraient être géologiques comme climatiques – restent à déterminer.

Des effets déjà visibles

Selon l'étude, les glaciers pourraient perdre la majorité de leurs glaces, avec une perte de volume de 85 % à 90 % estimée dans le cas où la hausse des températures serait contenue sous les +2 °C, l'un des objectifs de repli de l'accord de Paris. Ceux situés dans les pays scandinaves devraient quant à eux totalement disparaître.

Avec un Ryzen AI Max+ 395 et 128 Go de RAM, l'EVO-X2 de GMKtec se pose en mini-PC taillé pour l'IA

GMKtec met les bouchées doubles autour de l'intelligence artificielle et des solutions à base de Ryzen AI Max+ 395 avec une machine surpuissante et très lourdement équipée. Attention au prix !



Dans la foulée de la conférence de presse autour de ses processeurs Ryzen AI Max+ 395 et des machines qui les ont adoptés, c'est l'un des partenaires d'AMD qui annonce la sortie d'un monstre pensé avant tout pour l'IA.

EVO-X2 et Ryzen AI Max+ 395

De son nom complet, Shenzhen GMK Technology Company, GMKtec est une entreprise chinoise spécialisée dans les mini-PC et qui dispose aujourd'hui d'un vaste catalogue.

Un catalogue riche de solutions particulièrement variées allant de machines aux dimensions minuscules comme le NucBox G5 que nous testions il y a quelques semaines à du plus imposant et, surtout, beaucoup plus musclé comme l'EVO-X2 que GMKtec a introduit en mai dernier. Basé sur le Ryzen AI Max+ 395, ce mini-PC est clairement une bête de course dans un écrin à faible encombrement.

Le premier modèle d'EVO-X2 disponible profite bien sûr des 16 cœurs Zen 5 et des 40 unités de calcul RDNA 3.5 du processeur AMD, mais s'enorgueillit aussi d'une belle quantité de mémoire vive (64 Go) et de deux emplacements M.2 pour des SSD NVMe. Sur cette version, un SSD 1 To est livré et GMKtec insiste enfin sur la présence de ports USB4 pour plus de polyvalence. Hélas, depuis cette annonce réalisée un peu avant l'été, GMKtec n'a pas été en mesure de soutenir un approvisionnement important. La faute en revient sans doute à AMD qui n'est pas capable de produire suffisamment de ses Ryzen AI Max+ 395, limitant les options de ses partenaires.

JUSQU'À TROIS EVO-X2 128GB POUR AFFRONTER LES LLM

La conférence tenue il y a quelques jours par AMD semble justement avoir été pensée pour remettre les pendules à l'heure : la marque américaine soutient ses partenaires et les puces vont être plus largement disponibles, voilà sans doute le message que voulait faire passer AMD.

Reçu cinq sur cinq par GMKtec donc qui en plus de ce premier modèle d'EVO-X2 annonce la disponibilité d'une variante clairement tournée vers « le concept de centre de supercalcul IA de bureau » que la firme de Shenzhen met en avant depuis plusieurs années maintenant. Simplement baptisée EVO-X2 128GB, la nouvelle machine est présentée comme « le premier mini-PC au monde capable de calculs IA multi-nœuds pour les modèles à grande échelle ». Pour y parvenir, GMKtec met évidemment en avant le Ryzen AI Max+ 395 d'AMD ainsi que son EVO-X2 128GB doté de – difficile de tromper – 128 Go de mémoire vive. Mais ce n'est pas tout, GMKtec souligne la simplicité de mise en œuvre de combinaisons machines principale/secondaire via l'interface USB4. Les deux machines doivent être dotées de 128 Go lesquels sont configurés différemment selon que le PC est la machine principale ou secondaire.

Au travers d'un article publié sur son blog, GMKtec publie une solution pas-à-pas afin de parvenir à une configuration à deux hôtes (solution de base) voire à trois hôtes (solution avancée) pour les utilisateurs les plus exigeants. Deux solutions qui sont présentées comme économique de clustering multi-nœuds pour les LLM, (Large Language Model) toujours plus populaire.

Cursor : cette faille de sécurité "critique" pourrait exposer votre code à des malwares - comment la corriger ?

UNE FONCTION désactivée par défaut peut rendre les utilisateurs et leurs organisations vulnérables aux commandes exécutées automatiquement. Un nouveau rapport met à jour ce qu'il décrit comme "une faille de sécurité critique" dans Cursor, la très populaire plateforme d'édition de code alimentée par IA. Le rapport, publié mercredi dernier par l'éditeur de logiciels Oasis Security, révèle que les référentiels de code de Cursor qui contiennent la configuration .vscode/tasks.json peuvent être chargés d'exécuter automatiquement certaines fonctions dès que les référentiels sont ouverts. Les pirates pourraient exploiter cette fonction d'exécution automatique par le biais de logiciels malveillants intégrés dans le code.

Bugs en cascade

"Cela peut entraîner la fuite d'informations d'identification sensibles, la modification de fichiers ou servir de vecteur pour une compromission plus large du système, ce qui expose les utilisateurs de Cursor à un risque important d'attaques de la chaîne d'approvisionnement", écrit Oasis. Bien que Cursor et d'autres outils de codage alimentés par l'IA, tels que Claude Code et Windsurf, soient devenus populaires parmi les développeurs de logiciels, la technologie est encore truffée de bogues. Replit, un autre assistant de codage à base d'IA qui a présenté son nouvel agent en début de semaine, a récemment supprimé la totalité de la base de données d'un utilisateur.

La faille de sécurité

Selon le rapport d'Oasis, le problème est dû au fait que la fonction "Workplace Trust" de Cursor est désactivée par défaut.En principe, cette fonctionnalité est destinée à servir d'étape de vérification pour les utilisateurs de Cursor, afin qu'ils n'exécutent que du code qu'ils connaissent et en lequel ils ont confiance. Sans elle, la plateforme exécutera automatiquement le code qui se trouve dans un référentiel. Ce qui permettra à des acteurs malveillants de glisser subrepticement des logiciels malveillants qui pourraient alors mettre en péril le système d'un utilisateur. Et, à partir de là, se répandre dans le réseau.

La question Workspace Trust

L'exécution d'un code sans la fonction Workplace Trust pourrait ouvrir "une voie directe vers un accès non autorisé avec un rayon d'action à l'échelle de l'organisation", a déclaré Oasis.

Dans une déclaration à Oasis qui a été publiée dans le rapport, Cursor a déclaré que sa plateforme fonctionne avec Workplace Trust désactivé par défaut, car il interfère avec certaines des fonctions automatisées dont les utilisateurs dépendent régulièrement.

"Nous recommandons d'activer Workspace Trust ou d'utiliser un éditeur de texte de base lorsque vous travaillez avec des référentiels soupçonnés d'être malveillants", a déclaré l'entreprise.

Cursor a également indiqué à Oasis qu'elle publierait bientôt des directives de sécurité concernant la fonction Workspace Trust.

Comment rester protégé

La solution consiste donc à activer la fonction Workplace Trust dans Cursor. Pour ce faire, ajoutez l'invite de sécurité suivante aux paramètres, puis redémarrez le programme
:{"security.workspace.trust.enabled":
true,
"security.workspace.trust.Startup-
Prompt": "always"

Les iPhone restent une cible privilégiée des logiciels espions



L'ANSSI signale quatre vagues récentes de notifications. La preuve que l'industrie du logiciel espion est toujours vivace.

Quatre ans après le scandale de l'espionnage de personnalités françaises via le malware Pegasus, sans surprise, des attaques se poursuivent. Pour la quatrième fois de l'année, selon le décompte de l'Anssi, l'entreprise Apple a en effet averti des utilisateurs ciblés par des attaques menées avec un logiciel espion.Ces notifications, via un iMessage ou un courriel d'alerte, ne sont pas publiques. Mais elles ont visiblement été signalées à l'Anssi. L'agence a eu ainsi connaissance de quatre campagnes de notifications. Elles ont été menées au début du mois de mars, à la fin avril, fin juin, et donc début septembre.L'Anssi recommande, en cas de réception d'une telle notification, de « contacter rapidement le Cert-FR », son centre de veille et d'alerte, à des fins d'investigation.

Des attaques « particulièrement sophistiquées »

Ces attaques informatiques, menées avec des logiciels comme « Pegasus, Predator, Graphite ou Triangulation sont particulièrement sophistiquées et difficiles à détecter », remarque le Cert-FR. Mais elles intéressent évidemment les autorités.

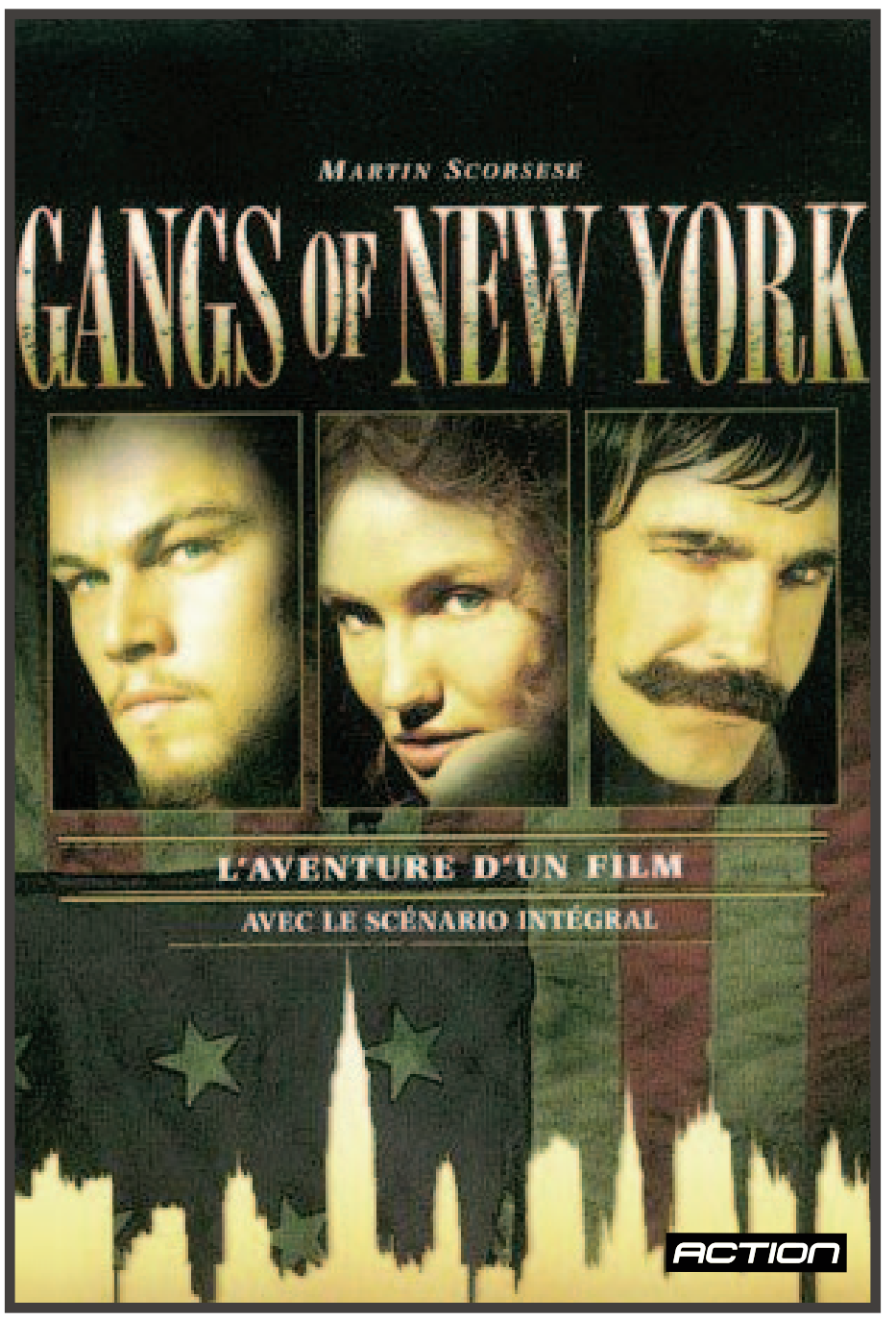












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Rugby : Championnat des nations — TF1
Argentine / Pays de Galles

21h00 Divertissement - France 2026 — France 2
Fort Boyard Saison 37

22h50 Football : Coupe du monde Saison 2026 — M6
Norvège / Angleterre

21h00 Film d'horreur Etats-Unis 2025 — CANAL+
Marche ou crève

21h25 Série humoristique — W9
France - 2025
La petite histoire de France

20h55 Western — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2014
The Homesman

21h05 Série policière — 6ter
Etats-Unis 2005
Hawaii 5-0

21h00 Comédie - 2014 — CINE + PREMIER
Babysitting

21h00 Golf — CANAL+ SPORT
Golf / The Evian Championship

21h00 Cinéma - 2025 — CINE CINEMA
Moi qui t'aimais

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2017
Santa & Cie

21h25 One man show — TMC
France
Ahmed Sylla avec un grand A

21h00 la chaine ACTION



Téléfilm d'action (Italie - 2021)

American Night

Son destin bascule lorsqu'un visage du passé réapparaît : Vincent, son énigmatique demi-frère, débarque avec une toile mythique entre les mains – la Marilyn Rose d'Andy Warhol, disparue depuis des décennies. Pour John, cette œuvre inestimable représente bien plus qu'un simple tableau : c'est sa dernière chance de renouer avec Sarah, de retrouver sa place dans le monde de l'art… et peut-être d'effacer ses anciennes erreurs. Mais dans ce jeu dangereux où l'art se mêle au crime, chaque coup de pinceau cache une menace.

22h50

Drame (Italie- Etats-Unis 2022)

Gangs of New York

Dans le tumulte du New York de 1860, le quartier des Cinq Points est le théâtre d'une guerre sans merci entre deux factions rivales : les "Dead Rabbits", un gang d'émigrants irlandais, et les "Native Americans", dirigés par le redoutable Bill Cutting, surnommé "le Boucher". Lors d'un affrontement sanglant, le Boucher tue le Père Vallon, le chef des Dead Rabbits, s'emparant ainsi du contrôle des rues et s'associant à Boss Tweed, un caïd sans scrupules. Dix-sept ans plus tard, la ville est toujours sous le joug de Cutting, dont la tyrannie semble inébranlable.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:18	12:35	16:26	19:50	21:35
CONSTANTINE	03:26	12:39	16:29	19:53	21:37
ALGER	03:42	12:53	16:43	20:07	21:50
OUARGLA	03:53	12:44	16:25	19:47	21:22
CHLEF	03:48	13:00	16:50	20:14	21:57
MOSTAGANEM	03:54	13:05	16:54	20:18	22:01
ORAN	03:59	13:08	16:57	20:20	22:03

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8535 — SAMEDI 11 JUILLET 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	33°	24°
Oran	29°	22°
Constantine	40°	24°
Ouargla	44°	28°

FEUX DE FORÊT

114 INCENDIES MAÎTRISÉS EN 24 HEURES

Le dispositif de lutte contre les incendies est soumis à rude épreuve depuis quarante-huit heures. Si la majorité des foyers ont été circonscrits grâce à une mobilisation massive des secours, la vigilance reste de mise face à des conditions météorologiques extrêmes. Entre jeudi et hier, vendredi à 7h, pas moins de 119 départs de feu ont été enregistrés à l'échelle nationale, plongeant les équipes d'intervention dans une véritable course contre la montre. Un bilan provisoire de la Direction générale de la Protection civile (DGPC) fait état de 114 foyers totalement maîtrisés, tandis que la situation demeure fragile dans certaines régions.



Le spectre des feux de forêt plane à nouveau sur le pays. Sous l'effet de la canicule qui sévit dans plusieurs wilayas, les services de la Protection civile sont confrontés à un véritable front de flammes.

Le principal point noir se situe actuellement dans la wilaya de Guelma. Dans la commune de Kalaâ Bousbaa, plus précisément dans la localité de Qiqba, un important incendie de forêt reste actif. Pour contenir la progression des flammes, la DGPC a mobilisé d'importants moyens d'intervention. Une colonne mobile terrestre a été déployée en renfort, appuyée par quatre avions bombardiers d'eau. Les opérations se poursuivent dans des conditions topographiques et climatiques particulièrement difficiles. À Béjaïa, l'alerte a été vive dans la commune côtière de Tichy, où un incendie de forêt a finalement été maîtrisé grâce à l'intervention de deux avions de type AT-802, qui ont effectué huit largages successifs.

À Blida, un incendie de broussailles, déclaré au douar Chaâbnia, a mobilisé les équipes de secours. L'opération a été suivie de près par le directeur général de la Protection civile, avec l'appui aérien d'un bombardier d'eau de type BE-200. Dans ces deux wilayas, des détachements ont été maintenus sur place afin de prévenir toute reprise des flammes sous l'effet des vents.

La Protection civile fait également état de l'extinction totale de plusieurs incendies de forêt dans les wilayas de Tizi Ouzou, Jijel, Sétif, Aïn Defla, Mostaganem, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbès, Djelfa, Tlemcen, Bouira et Oum El Bouaghi. Les zones touchées demeurent sous surveillance afin d'écarter tout risque de reprise.

Les interventions ont également porté sur plusieurs incendies de broussailles à Guelma, Médéa, Boumerdès, Souk Ahras et Tipasa, ainsi que sur des feux ayant affecté des palmeraies dans les wilayas d'Adrar, Touggourt, El Meghaïer et El Meniaa. À Tlemcen, des vergers ont également été touchés, mais les équipes de secours sont parvenues à maîtriser les flammes.

Les terres agricoles n'ont pas été épargnées. Des incendies de récoltes et d'arbres ont été signalés dans les wilayas d'Oum El Bouaghi, Batna, Tébessa, Sétif, Guelma, Constantine, Médéa, M'Sila, Tissemsilt, Khenchela, Souk Ahras, Mila, Chlef, Tiaret, Aïn Témouchent, Relizane et Sidi Bel Abbès. L'ensemble de ces foyers a pu être circonscrit grâce à l'intervention des équipes de la Protection civile.

Face à cette situation, la Direction générale de la Protection civile maintient son dispositif d'alerte et appelle les citoyens à faire preuve de la plus grande vigilance, en évitant tout comportement susceptible de provoquer des départs de feu, notamment en cette période marquée par des températures élevées et un risque accru d'incendies.

Lynda Louifi

BÉJAÏA

Le combat sans relâche contre les incendies

SOUS une canicule étouffante, avec des températures frôlant les 44 °C par endroits, la wilaya de Béjaïa vient de traverser trois jours particulièrement éprouvants. Une dizaine d'incendies de forêt se sont déclarés simultanément, mobilisant d'importants moyens terrestres et aériens.

Le signal d'alarme a retenti dès mercredi dernier. Favorisés par des températures extrêmes et un air particulièrement sec, plusieurs départs de feu ont éclaté presque au même moment à travers la wilaya. De Souk El-Ténine à Tazmalt, en passant par Béni M'likèche, Draâ El-Gaïd, Béni Maouche, Tichy, Ighram, Oued Ghir, Adekar et Amizour, le maquis et les broussailles se sont embrasés en quelques instants.

Le bilan écologique est lourd. Des dizaines d'hectares de végétation sont partis en fumée, affectant les cultures locales ainsi que les vergers qui constituent l'une des principales richesses agricoles de ces communes. A Darguina et Amizour, la réactivité des unités de la Protection civile a permis de contenir des incendies dont la progression s'annonçait particulièrement dangereuse, limitant les dégâts à un peu plus d'un hectare dans chaque foyer.

C'est toutefois dans la commune côtière de Tichy, au lieu-dit Larbaâ, que la situation est devenue la plus critique en fin d'après-midi. Déclaré dans une zone forestière escarpée et difficilement accessible, le feu a nécessité le déploiement d'importants moyens d'intervention. Afin de protéger les habitations menacées par les flammes et la fumée, une véritable mobilisation a été engagée. L'unité de Tichy a été renforcée par celles d'Aokas, de l'unité principale de Béjaïa ainsi que par la colonne mobile de la Protection civile. Au total, 50 sapeurs-pompiers, appuyés par six camions spécialisés dans la lutte contre les feux de forêt, ont été mobilisés.

Face aux difficultés d'accès au terrain, le recours aux moyens aériens s'est révélé décisif. Deux avions bombardiers d'eau de type AT-802 ont effectué huit largages ciblés, permettant de ralentir considérablement la progression des flammes et de sécuriser les zones résidentielles.

Si l'incendie de Tichy est désormais maîtrisé, les équipes de secours maintiennent une surveillance permanente afin de prévenir toute reprise. La situation demeure toutefois préoccupante. Hier, en début d'après-midi, sept foyers restaient encore actifs, notamment sur les hauteurs d'Adekar, de Béni M'likèche, de Tazmalt (Tignathine) et de Darguina.

À Tazmalt, plusieurs oliviers et figuiers ont été détruits. Les sapeurs-pompiers sont parvenus à maîtriser le sinistre, mais celui-ci demeurait sous étroite surveillance à l'heure où nous mettions sous presse.

Le dispositif d'urgence a été renforcé. Les camions-citernes continuent de consolider les lignes de défense au sol, tandis que les avions bombardiers d'eau ciblent les derniers foyers encore actifs. À Béjaïa, la bataille contre les flammes n'est pas totalement terminée. Le mot d'ordre reste plus que jamais le même : vigilance absolue.

N. Bensalem

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

Le temps du pragmatisme face aux crispations

MALGRÉ les réquisitions du Parquet national antiterroriste en faveur de sa libération, la cour d'appel de Paris a confirmé le maintien en détention de Smaïl R., invoquant des risques jugés importants pour la suite de la procédure. Une décision qui intervient alors que les relations algéro-françaises traversent une nouvelle zone de turbulences.

Depuis l'arrestation de l'agent consulaire en avril 2025, l'Algérie rejette catégoriquement les accusations portées contre son ressortissant. Les autorités algériennes dénoncent une procédure qui, selon elles, porte atteinte aux garanties attachées aux fonctions consulaires et constitue une remise en cause des principes régissant les relations entre États.

Le maintien en détention, justifié par la justice française par des risques liés à l'enquête, notamment une éventuelle influence sur des témoins ou des contacts avec d'autres personnes soupçonnées, est jugé à Alger comme une décision disproportionnée et politiquement lourde de conséquences.

Pour les observateurs algériens, Paris donne le sentiment de transformer une affaire judiciaire en un nouvel outil de pression dans un contexte où les différends entre les deux pays ne cessent de s'accumuler.

L'affaire « Amir DZ » intervient dans une période où les relations entre Alger et Paris connaissent une succession de tensions. Les désaccords sur les questions mémorielles, migratoires, consulaires et sécuritaires ont progressivement installé un climat de méfiance.

À Alger, certains dénoncent ce qui est considéré comme une tendance française à traiter les dossiers liés à l'Algérie avec une approche marquée par la suspicion et l'ingérence. Le maintien en détention de l'agent consulaire est ainsi interprété comme un signal négatif envoyé aux relations bilatérales. La France, qui revendique l'indépendance de sa justice, affirme de son côté agir dans le strict cadre judiciaire. Mais pour Alger, la multiplication des contentieux pose une question centrale, à savoir celle du respect mutuel entre deux États appelés à coopérer. Les autorités algériennes ont clairement affiché leur désaccord depuis le début de cette affaire. Elles estiment que les droits de leur représentant doivent être pleinement garantis et que les conventions internationales ne peuvent être appliquées à géométrie variable. Derrière le cas de l'agent consulaire se profile donc une bataille plus large autour de la souveraineté, du respect des institutions nationales et de l'équilibre des relations entre Alger et Paris.

A. D.